



**Restauration
hydromorphologique et
écologique de la Gresse Aval**

UT DRAC





Syndicat Mixte
des Bassins
Hydrauliques
de l'Isère

Ordre du jour

- Contexte du projet
- Objectifs
- Etat des lieux
- Aménagements proposés
- Impacts & mesures environnementales
- Aspects réglementaires
- Planning prévisionnel
- Questions



Syndicat Mixte
des Bassins
Hydrauliques
de l'Isère

➤ Contexte du projet

➤ Objectifs

➤ Etat des lieux

➤ Aménagements
proposés

➤ Impacts & mesures

➤ Aspects
réglementaires

➤ Calendrier
prévisionnel

➤ Questions

Contexte du projet



Syndicat Mixte
des Bassins
Hydrauliques
de l'Isère

➤ Contexte du projet

➤ Objectifs

➤ Etat des lieux

➤ Aménagements
proposés

➤ Impacts & mesures

➤ Aspects
réglementaires

➤ Calendrier
prévisionnel

➤ Questions

Restauration Hydromorphologique et Ecologique de la Gresse Aval		
Projet	Maitre d'ouvrage 	Syndicat Mixte des Bassins Hydrauliques de l'Isère (SYMBHI)
	Maitre d'œuvre   	Verdi /HTV/H ₂ Oenvironnement
Contexte	Localisation	Vif ; Le Gua ; Saint-Martin-de-la-Cluze
	Milieu concerné	FRDR327 : La Gresse de l'aval des Saillants du Gua au Drac



Syndicat Mixte
des Bassins
Hydrauliques
de l'Isère

➤ Contexte du projet

➤ Objectifs

➤ Etat des lieux

➤ Aménagements
proposés

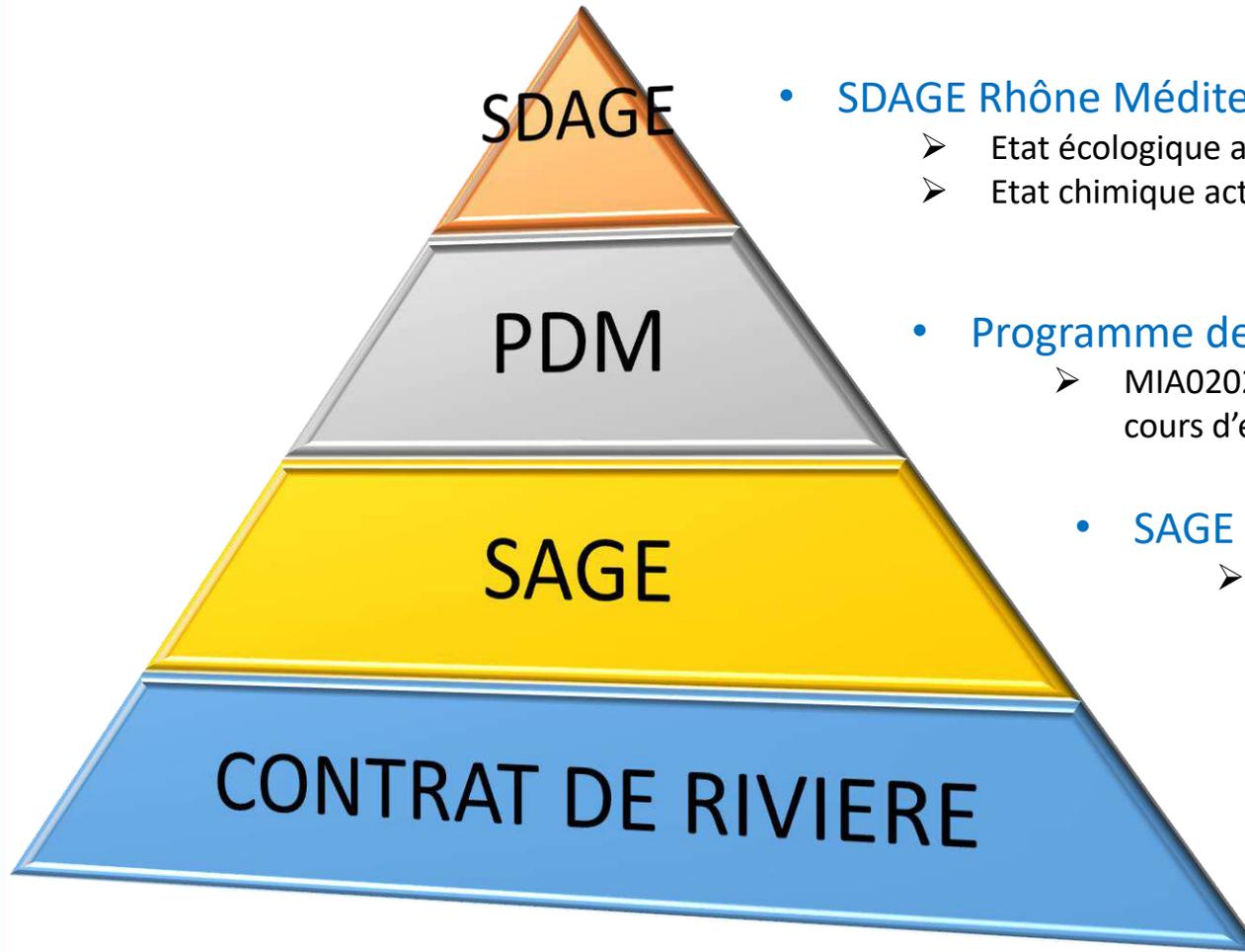
➤ Impacts & mesures

➤ Aspects
réglementaires

➤ Calendrier
prévisionnel

➤ Questions

CADRE REGLEMENTAIRE



- SDAGE Rhône Méditerranée Corse (2016-2021)

- Etat écologique actuel : **Moyen** (objectif bon potentiel d'ici 2021)
- Etat chimique actuel : **Bon** (objectif 2015)

- Programme de Mesures (2016-2021)

- MIA0202 « Réaliser une opération classique de restauration de cours d'eau »

- SAGE Drac-Romanche

- Enjeu 4 « Préservation des milieux »; XII 28 n°108
 - Restaurer la morphologie des cours d'eau dégradés pour améliorer le fonctionnement des rivières »

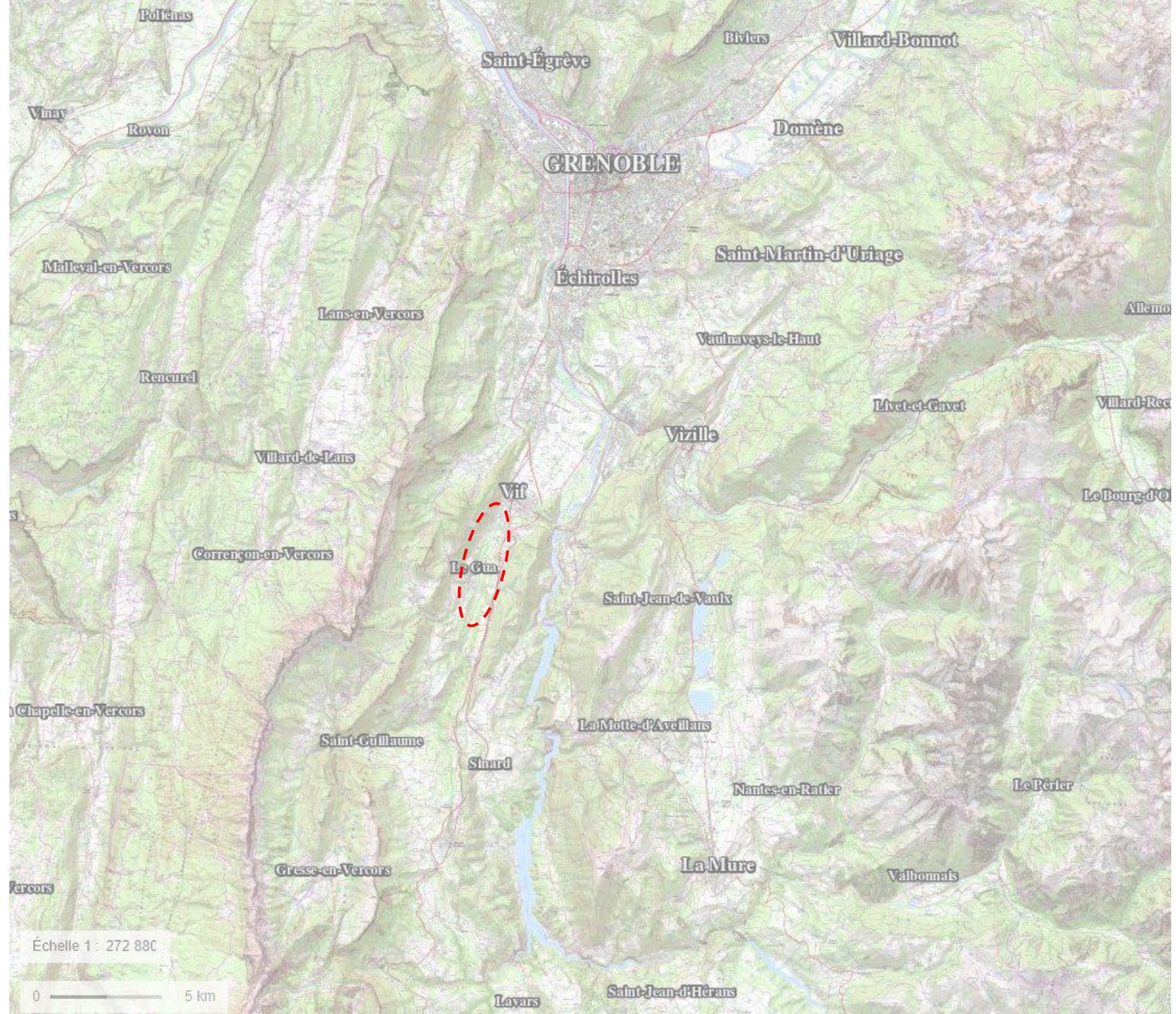
- Contrat de rivière Drac Isérois

- Fiche Action C 1.1.03 et C 1.1.04

Restauration hydromorphologique et écologique de la Gresse Aval



Syndicat Mixte
des Bassins
Hydrauliques
de l'Isère



15/07/2020

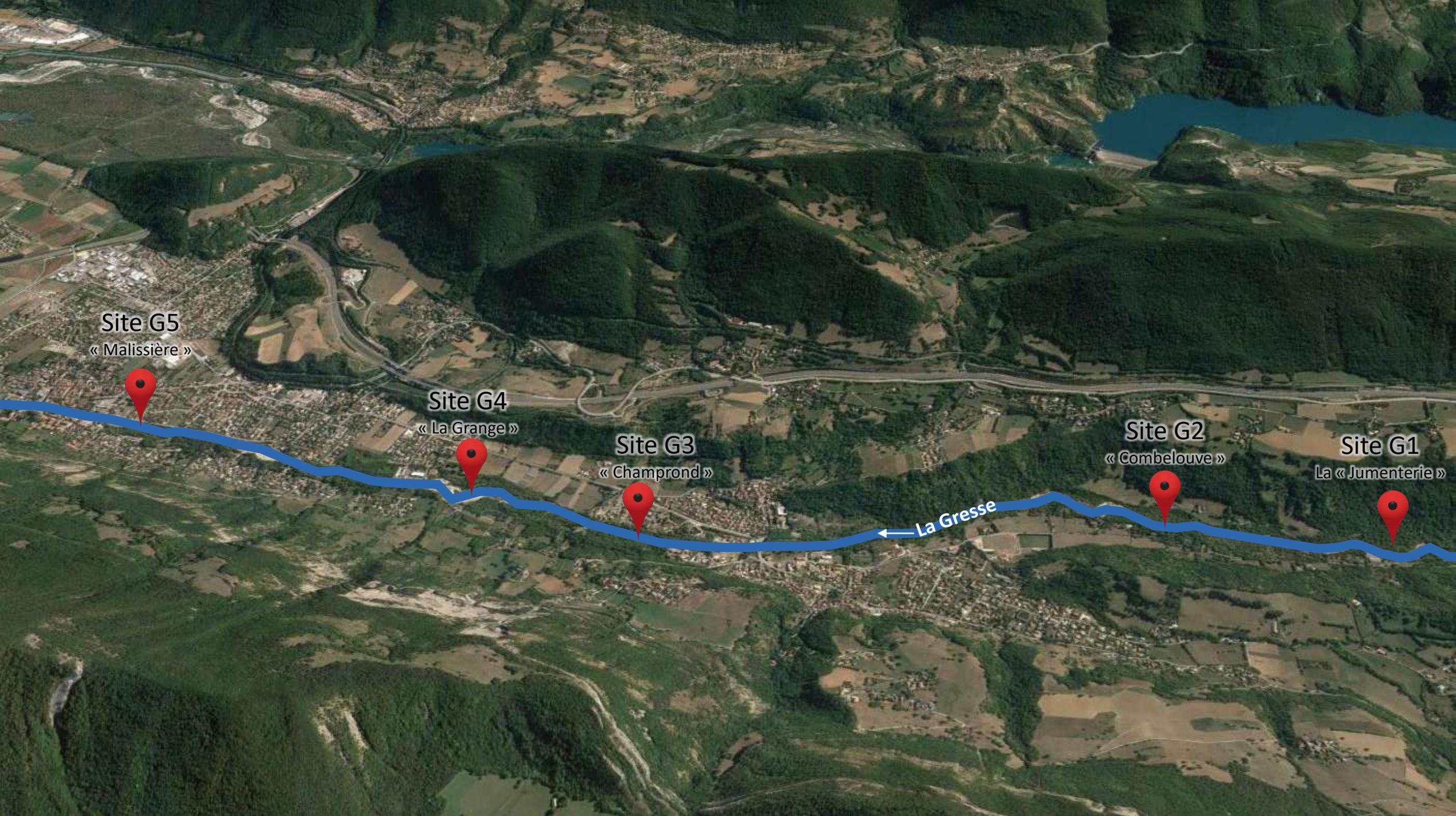


Vif
(METRO)

Saint Martin
de la Cluze
(CCT)

Le Gua
(METRO)

← La Gresse



Site G5
« Malissière »

Site G4
« La Grange »

Site G3
« Champrond »

Site G2
« Combelouve »

Site G1
La « Jumenterie »

← La Gresse



Syndicat Mixte
des Bassins
Hydrauliques
de l'Isère

➤ Contexte du projet

➤ Objectifs

➤ Etat des lieux

➤ Aménagements
proposés

➤ Impacts & mesures

➤ Aspects
réglementaires

➤ Calendrier
prévisionnel

➤ Questions

OBJECTIFS D'AMENAGEMENTS

RECONQUETE DE L'ESPACE DE BON FONCTIONNEMENT DE LA GRESSE :

- l'amélioration du fonctionnement hydromorphologique et de la prévention des risques d'inondation et d'érosion,
- la diminution du risque d'érosion et d'inondation,
- la restauration des habitats aquatiques et des milieux terrestres.

TYPOLOGIE D'AMENAGEMENTS ENVISAGEABLES :

- Entretien de la végétation des bancs alluviaux afin d'éviter leur fixation,
- Scarification de certains bancs alluviaux afin de permettre une meilleure remobilisation des matériaux en cas de crues morphogènes,
- Remobilisation latérale de matériaux alluvionnaires par déblais / remblai afin d'induire une surlageur du lit mineur et une diversification des habitats aquatiques,
- Ponctuellement, création des chenaux secondaires.



Syndicat Mixte
des Bassins
Hydrauliques
de l'Isère

➤ Contexte du projet

➤ Objectifs

➤ Etat des lieux

➤ Aménagements
proposés

➤ Impacts & mesures

➤ Aspects
réglementaires

➤ Calendrier
prévisionnel

➤ Questions

ENVIRONNEMENT

OBJECTIFS ENVIRONNEMENTAUX :

- Corriger les phénomènes de chenalisation et d'enfoncement du lit (cas en particulier sur G5) contribuant à un appauvrissement des écosystèmes aquatiques et terrestres riverains,
- Réactivation d'une dynamique alluviale plus naturelle (cours en tresse historiquement),
- Diversification des écoulements favorables à la faune piscicole et autres espèces
- Favoriser la réapparition ou le développement des milieux pionniers sous-représentés actuellement : bancs de graviers, bras secondaires, saulaies arbustives



*Chenalisation et enfoncement
du lit à corriger sur G5, site le
plus dégradé (à gauche la
haute digue)*



Syndicat Mixte
des Bassins
Hydrauliques
de l'Isère

➤ Contexte du projet

➤ Objectifs

➤ Etat des lieux

➤ Aménagements
proposés

➤ Impacts & mesures

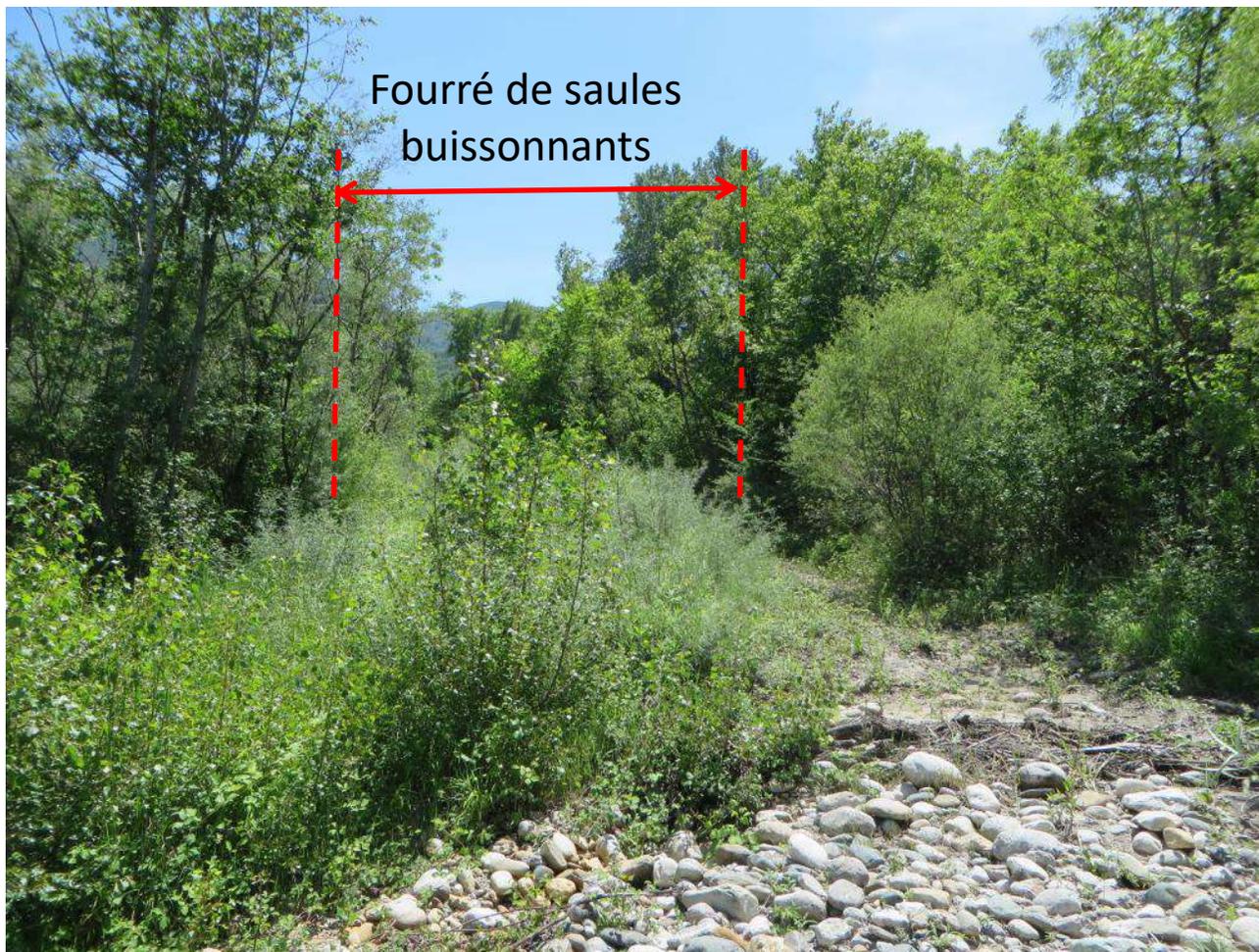
➤ Aspects
réglementaires

➤ Calendrier
prévisionnel

➤ Questions

ENVIRONNEMENT

OBJECTIFS ENVIRONNEMENTAUX :



*Exemple d'un bras secondaire
de la Gresse sur G4 (rive
gauche) :*

*temporairement en eau,
présente toute la succession
des habitats naturels que nous
cherchons à favoriser et à
développer : bancs de graviers,
fourré de saules arbustifs
riverains, forêt de bois dur au-
delà.*



Syndicat Mixte
des Bassins
Hydrauliques
de l'Isère

- Contexte du projet
- Objectifs
- Etat des lieux
- Aménagements proposés
- Impacts & mesures
- Aspects réglementaires
- Calendrier prévisionnel
- Questions

EXEMPLES D'AMENAGEMENTS AUX OBJECTIFS SIMILAIRES REALISATIONS SUR LA GRESSE (SIGREDA / VERDI 2013)



Exemple d'ouverture de chenaux avec déboisement + scarification d'atterrissements – Travaux Gresse 2013





Syndicat Mixte
des Bassins
Hydrauliques
de l'Isère

EXEMPLES D'AMENAGEMENTS AUX OBJECTIFS SIMILAIRES REALISATIONS SUR LA GRESSE (SIGREDA / VERDI 2013)



➤ Contexte du projet

➤ Objectifs

➤ Etat des lieux

➤ Aménagements
proposés

➤ Aspects
réglementaires

➤ Calendrier
prévisionnel

➤ Questions



Syndicat Mixte
des Bassins
Hydrauliques
de l'Isère

➤ Contexte du projet

➤ Objectifs

➤ Etat des lieux

➤ Aménagements
proposés

➤ Aspects
réglementaires

➤ Calendrier
prévisionnel

➤ Questions

EXEMPLES D'AMENAGEMENTS AUX OBJECTIFS SIMILAIRES REALISATIONS SUR LA GRESSE (SIGREDA / VERDI 2013)

Evolution 8 ans après (mai 2020)





Syndicat Mixte
des Bassins
Hydrauliques
de l'Isère

- Contexte du projet
- Objectifs
- **Etat des lieux**
- Aménagements proposés
- Impacts & mesures
- Aspects réglementaires
- Calendrier prévisionnel
- Questions

Etat des lieux



Syndicat Mixte
des Bassins
Hydrauliques
de l'Isère

Contexte du projet

Objectifs

Etat des lieux

Aménagements
proposés

Impacts & mesures

Aspects
réglementaires

Calendrier
prévisionnel

Questions

DYNAMIQUE ALLUVIALE – Puissances spécifiques

Capacité de la Gresse à mobiliser son espace alluvial

ω (W/m ²)	$\omega < 25$	$25 < \omega < 35$	$35 < \omega < 100$	$\omega > 100$
Ajustabilité	Non mobile	Très faiblement mobile	Naturellement mobile	Fortement mobile

Localisation	W (2 ans)	W (5 ans)	W (10 ans)	W (20 ans)	W (30 ans)	W (50 ans)	W (100 ans)
Site G1	15	17	22	26	29	32	36
Site G2	23	20	22	32	36	40	19
Site G3	21	27	34	36	36	38	41
Site G4	14	16	14	18	20	23	28
Site G5	20	26	29	44	44	54	66

La morphogénèse est observée à partir de Q20 – Q30

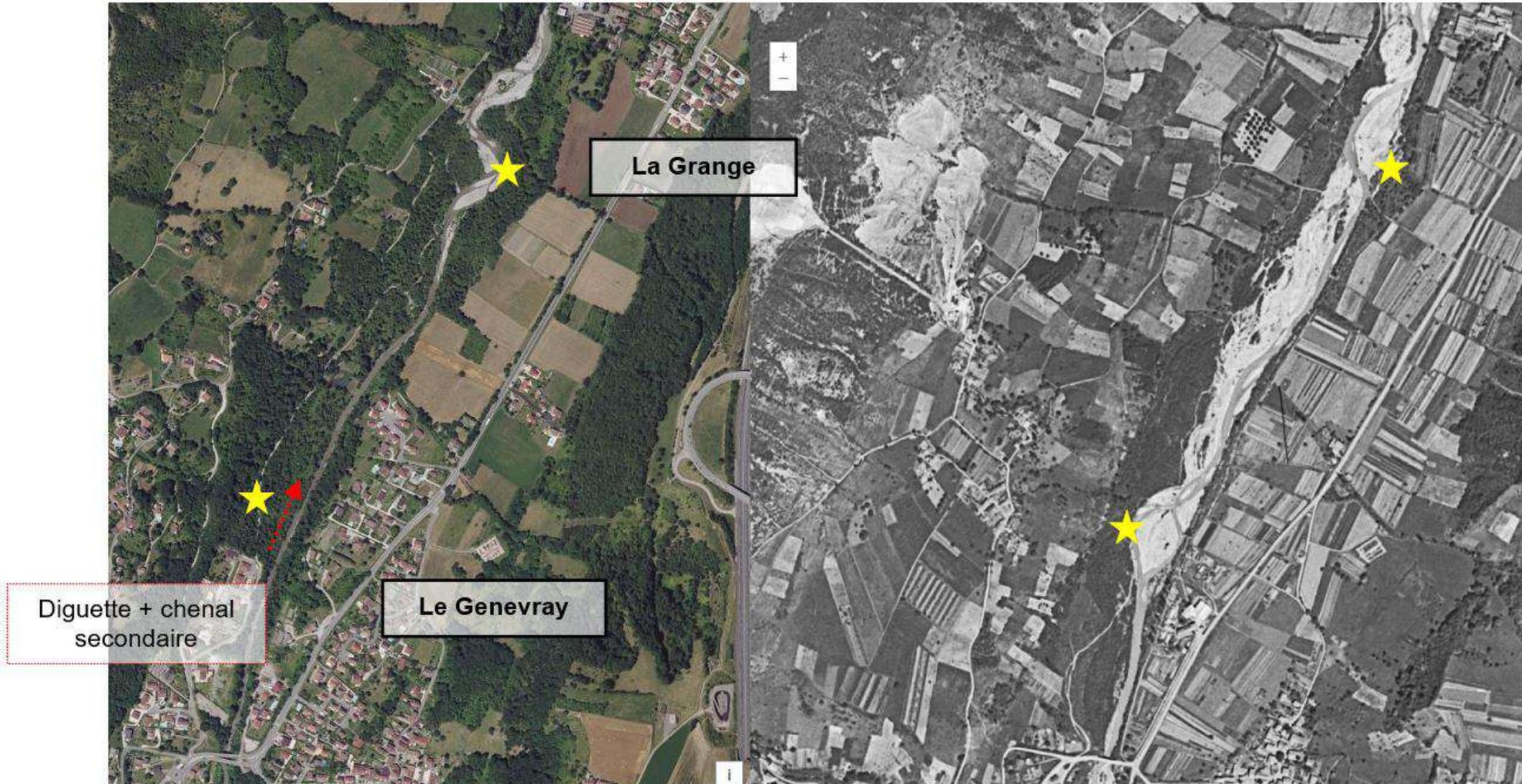


Syndicat Mixte
des Bassins
Hydrauliques
de l'Isère

- Contexte du projet
- Objectifs
- **Etat des lieux**
- Aménagements proposés
- Impacts & mesures
- Aspects réglementaires
- Calendrier prévisionnel
- Questions

EVOLUTION HISTORIQUE

Exemple Secteurs G3 & G4



Diguette + chenal
secondaire

Le Genevray

La Grange



Syndicat Mixte
des Bassins
Hydrauliques
de l'Isère

ENVIRONNEMENT

PRINCIPALES ESPECES CIBLES :

- Faune piscicole : truite fario & chabot pour les espèces patrimoniales (Annexe II de la Directive Habitats),
- Avifaune : bergeronnette des ruisseaux, cincle plongeur, chevalier guignette inféodés aux fords de cours d'eau, fauvettes sur les saulaies arbustives, tarin des aulnes , etc.
- Amphibiens : grenouilles vertes, grenouille rousse, crapaud commun, salamandre tachetée,
- Reptiles : couleuvre à collier, couleuvre vipérine, lézards sur les milieux pionniers riverains,
- Insectes : notamment libellules sur les milieux aquatiques annexes
- Castor : la diversification des milieux lui sera favorable (saulaies arbustives où il se nourrit...)



*Milieu remarquable évité sur
G1 : petit bras secondaire
forestier de la Gresse, alimenté
également par le versant.
Prédation d'une couleuvre
vipérine sur une salamandre
tachetée (21/05/2020)*



Syndicat Mixte
des Bassins
Hydrauliques
de l'Isère

- Contexte du projet
- Objectifs
- Etat des lieux
- Aménagements proposés
- Impacts & mesures
- Aspects réglementaires
- Calendrier prévisionnel
- Questions

Aménagements proposés



Syndicat Mixte
des Bassins
Hydrauliques
de l'Isère

Typologie
de travaux

Déboisement/Scarification : 4 880 m²
Création d'un chenal (type 1) : 140 ml
Déblai/remblai : 760 m³

Montant
estimatif

28 884 euros H.T

PROPOSITIONS D'AMENAGEMENTS AU STADE AVP

Secteur G1

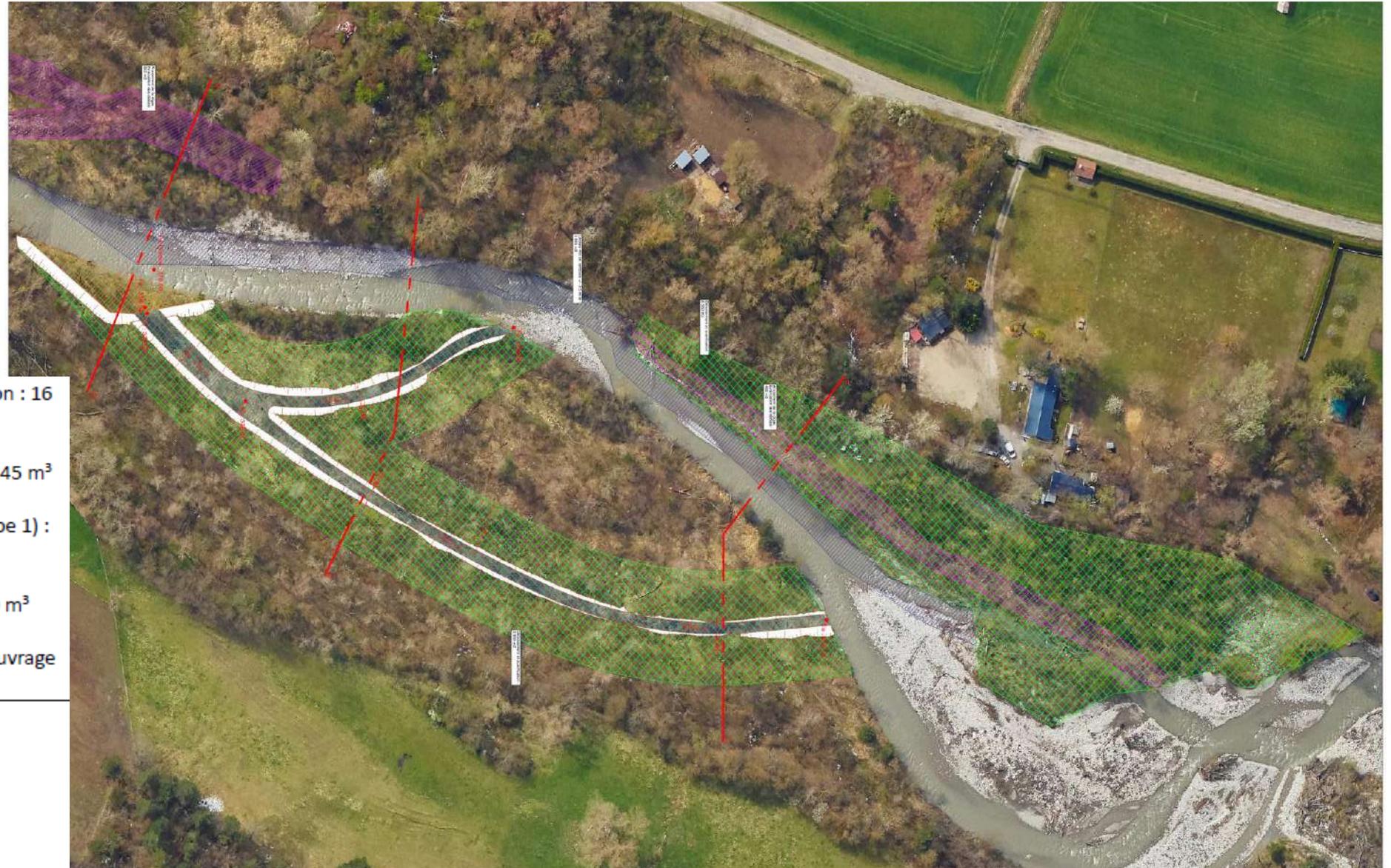


PROPOSITIONS D'AMENAGEMENTS AU STADE AVP

Secteur G2



Syndicat Mixte
des Bassins
Hydrauliques
de l'Isère



Typologie de travaux	Déboisement/Scarification : 16 745 m ²
	Arasement de digue : 1 345 m ³
	Création d'un chenal (type 1) : 270 ml
	Déblai/remblai : 1 640 m ³
Démolition/évacuation ouvrage béton : 405 m ³	

Montant estimatif	126 656 euros H.T
-------------------	-------------------

IMPACT HYDRAULIQUE DES PROJETS D'AMENAGEMENT – Site G2



Syndicat Mixte
des Bassins
Hydrauliques
de l'Isère

➤ Contexte du projet

➤ Objectifs

➤ Etat des lieux

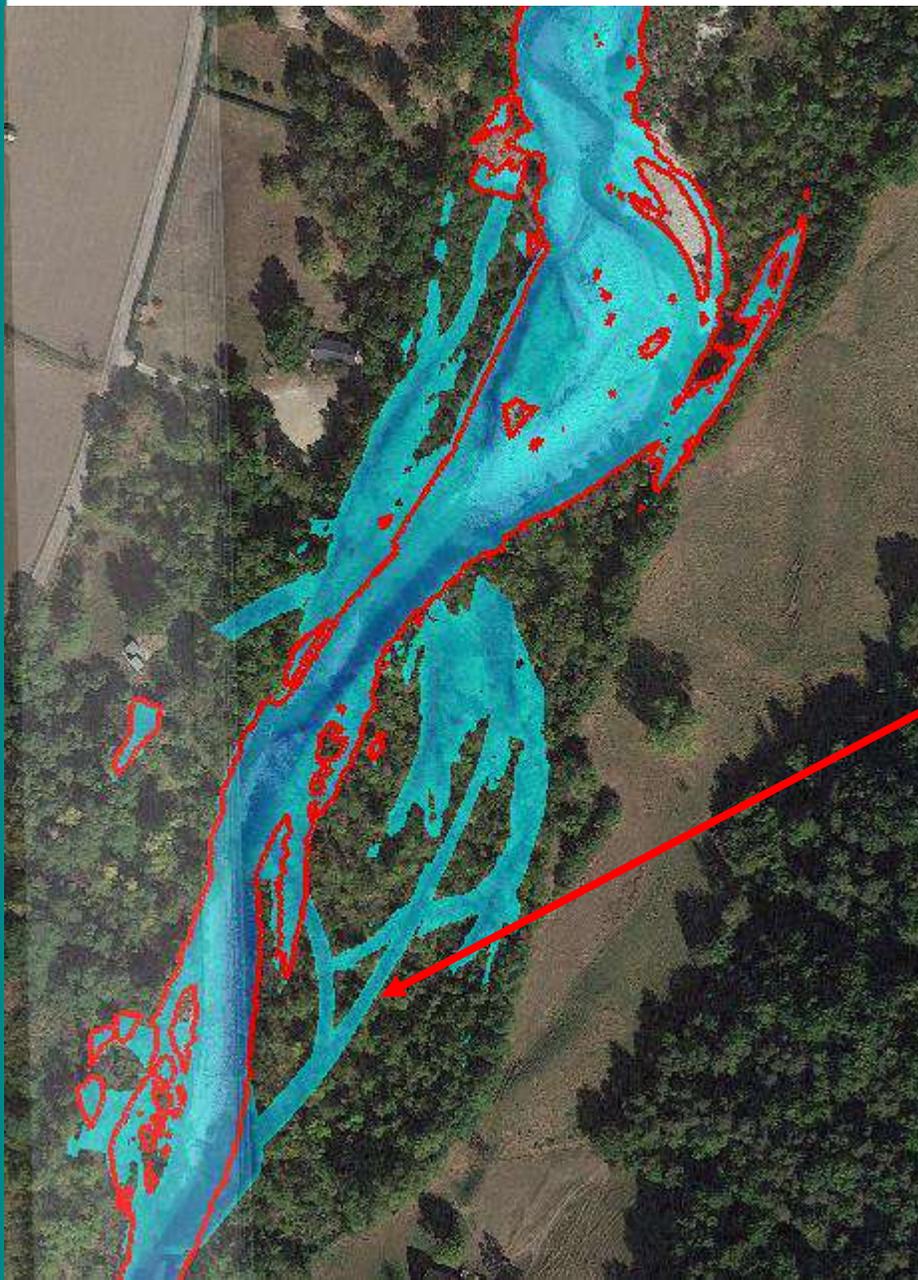
➤ Aménagements
proposés

➤ Impacts & mesures

➤ Aspects
réglementaires

➤ Calendrier
prévisionnel

➤ Questions



Mise en eau pour Q2

Léger abaissement des niveaux d'eau
en forte crue (Q100)

Ligne rouge : zone inondable actuelle
Dégradé de bleu : zone inondable projet

PROPOSITIONS D'AMENAGEMENTS AU STADE AVP

Secteur G3



Syndicat Mixte
des Bassins
Hydrauliques
de l'Isère



Déboisement/Scarification : 7 915 m²

Arasement de digue : 560 m³

Création d'un chenal (type 3) : 220 ml

Déblai/remblai : 1 080 m³

Typologie
de travaux

Montant
estimatif

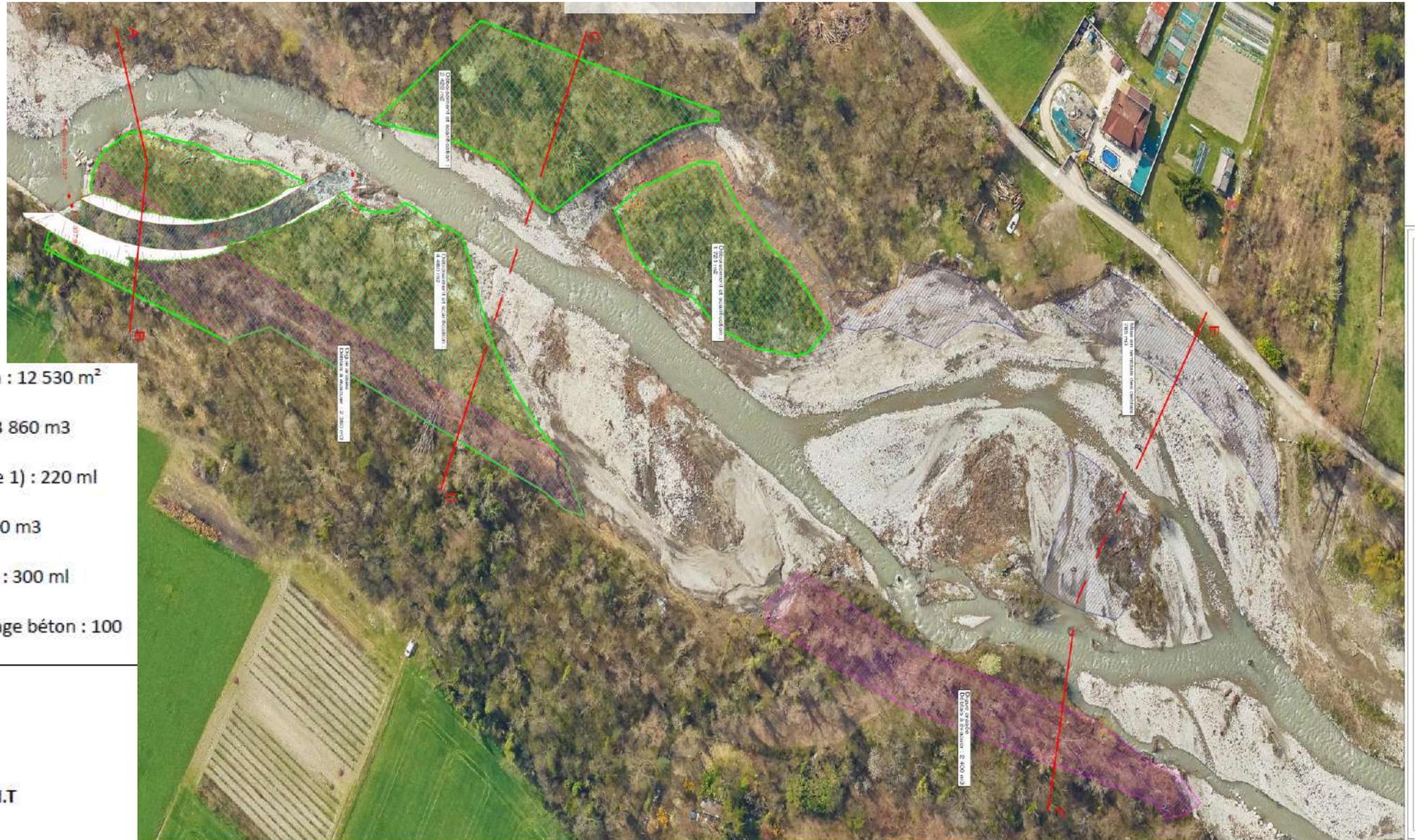
60 627 euros H.T

PROPOSITIONS D'AMENAGEMENTS AU STADE AVP

Secteur G4



Syndicat Mixte
des Bassins
Hydrauliques
de l'Isère



Déboisement/Scarification : 12 530 m²

Arasement de digue : 3 860 m³

Création d'un chenal (type 1) : 220 ml

Déblai/remblai : 790 m³

Evacuation de gabions : 300 ml

Démolition/évacuation ouvrage béton : 100 m³

Typologie
de travaux

Montant
estimatif

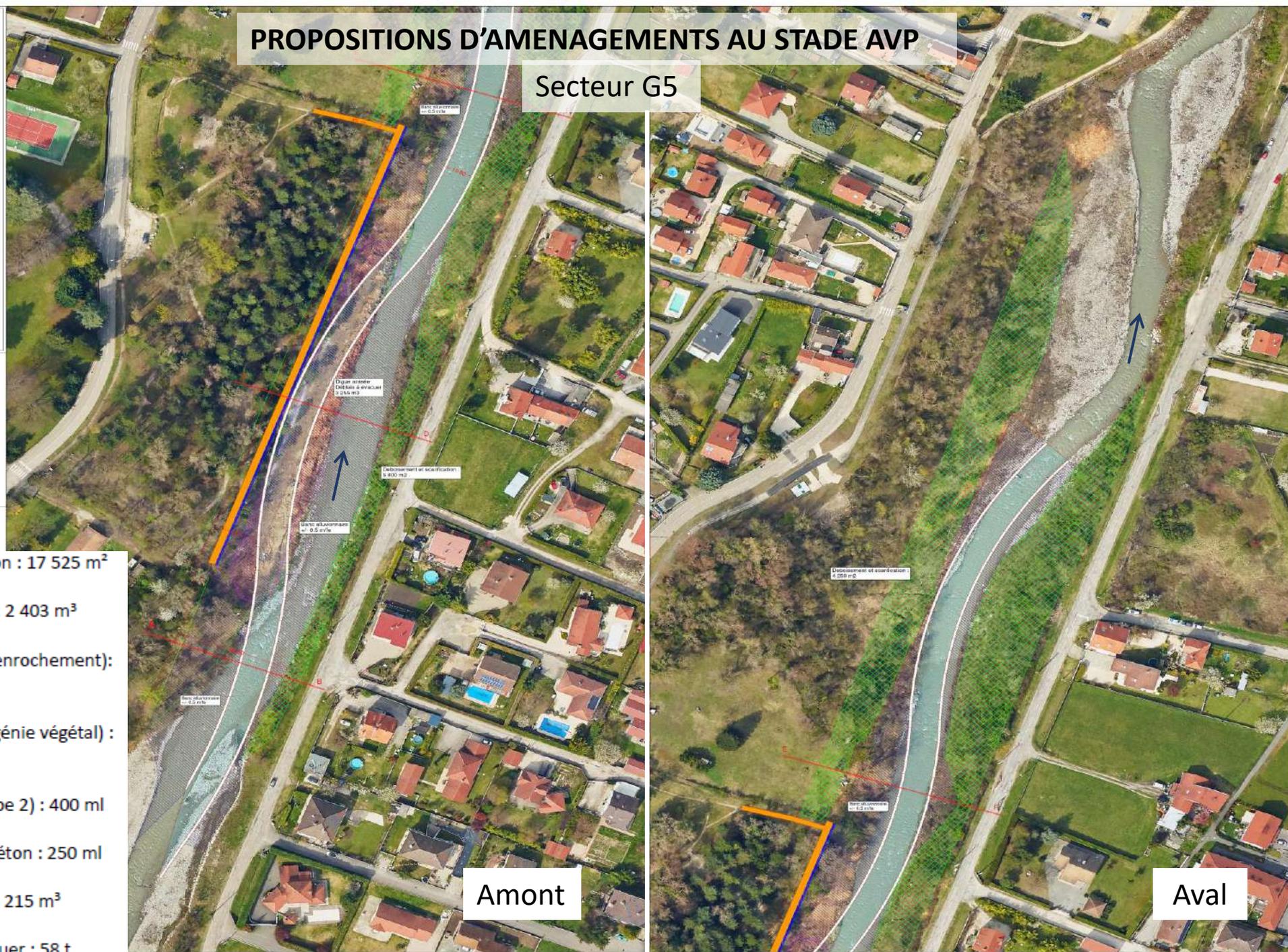
185 934 euros H.T



Syndicat Mixte
des Bassins
Hydrauliques
de l'Isère

PROPOSITIONS D'AMENAGEMENTS AU STADE AVP

Secteur G5



Typologie de travaux

Déboisement/Scarification : 17 525 m²

Arasement de digue : 2 403 m³

Renforcement de berge (enrochement):
200 ml

Renforcement de berge (génie végétal) :
200 ml

Création d'un chenal (type 2) : 400 ml

Création d'un chemin piéton : 250 ml

Déblai/remblai : 26 215 m³

Enrochement à évacuer : 58 t

Amont

Aval



Syndicat Mixte
des Bassins
Hydrauliques
de l'Isère

Contexte du projet

Objectifs

Etat des lieux

Aménagements
proposés

Impacts & mesures

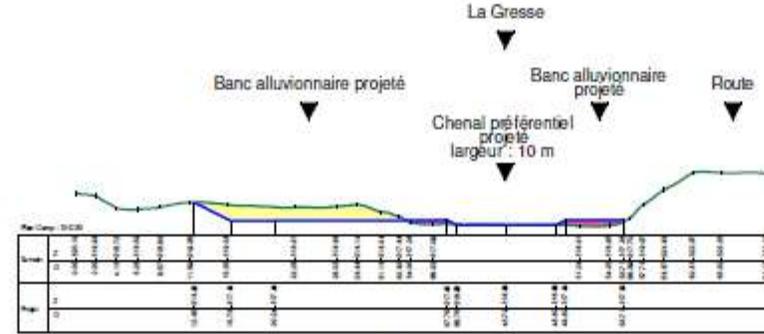
Aspects
réglementaires

Calendrier
prévisionnel

Questions

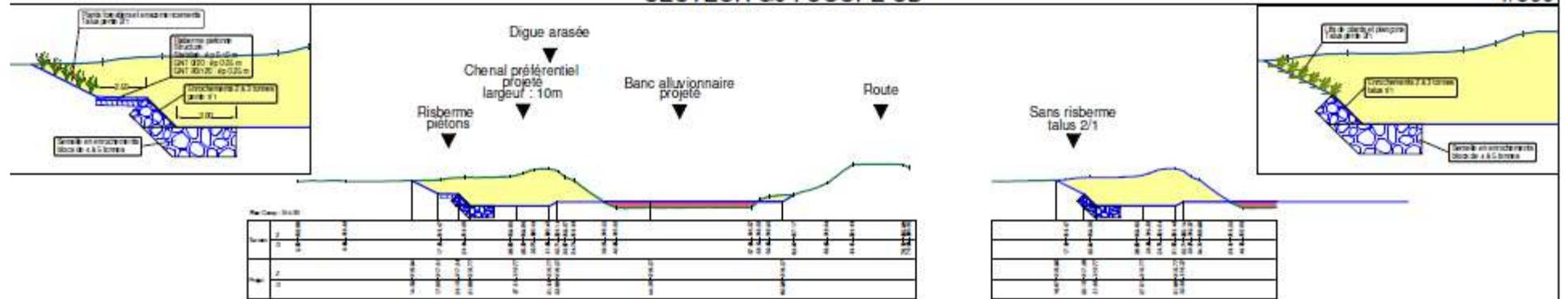
PROPOSITIONS D'AMENAGEMENTS AU STADE AVP

Secteur G5



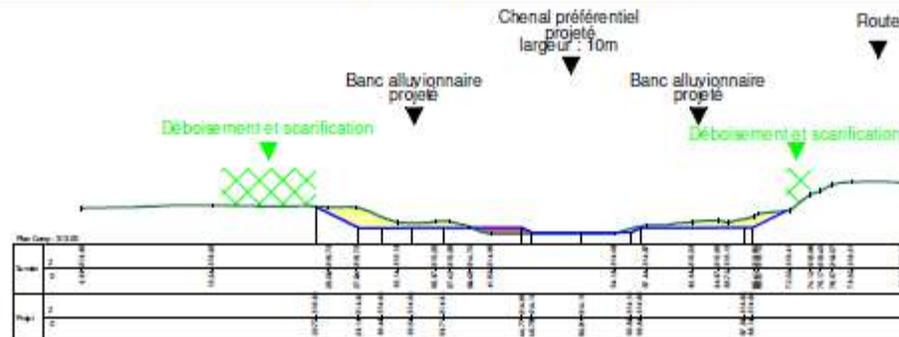
SECTEUR G5 : COUPE CD

1/500



SECTEUR G5 : COUPE EF

1/500





Syndicat Mixte
des Bassins
Hydrauliques
de l'Isère

- Contexte du projet
- Objectifs
- Etat des lieux
- Aménagements proposés
- **Impacts & mesures**
- Aspects réglementaires
- Calendrier prévisionnel
- Questions

Impacts & mesures environnementales



Syndicat Mixte
des Bassins
Hydrauliques
de l'Isère

➤ Contexte du projet

➤ Objectifs

➤ Etat des lieux

➤ Aménagements
proposés

➤ **Impacts & mesures**

➤ Aspects
réglementaires

➤ Calendrier
prévisionnel

➤ Questions

ENVIRONNEMENT

PRINCIPALES MESURES ENVIRONNEMENTALES

- Evitement des habitats d'intérêt écologique : cas en particulier du bras annexe / ruisseau forestier en G1
- Maintien des corridors écologiques : les bandes boisées le long de la Gresse sont parfois étroites notamment en zone urbaine (G5). Une bande boisée minimale sera conservée le long de la Gresse afin de permettre le déplacement de la faune à couvert notamment
- Conservation des vieux arbres à cavité : Ils sont rares sur la zone d'étude et abritent potentiellement de nombreuses espèces (oiseaux, chauves-souris, insectes)
- Protection des milieux aquatiques en période travaux : risques MES, période travaux (hors novembre-juillet car sensibilité piscicole)
- Mesures d'évitement du castor : Cette espèce patrimoniale est bien présente sur le secteur. Ses principaux habitats (terriers, etc.) seront évités.
- Période de défrichement : hors période mars – septembre sensible
- Gestion & suivi des espèces végétales invasives : Elles sont régulièrement présentes sur la zone d'étude sur les milieux anthropisés notamment dès que des milieux pionniers sont créés (buddléia, robinier faux-accacia, asters Américains, renouée du Japon, verge d'or, topinambour (accessoire), l'onagre bisannuelle (accessoire). Destruction sur les emprises travaux + suivi après travaux
- Pose de nichoirs : Elle est envisagée afin de palier au déficit généralisé de vieux arbres et arbres à cavités, à destination de l'avifaune et des chiroptères.

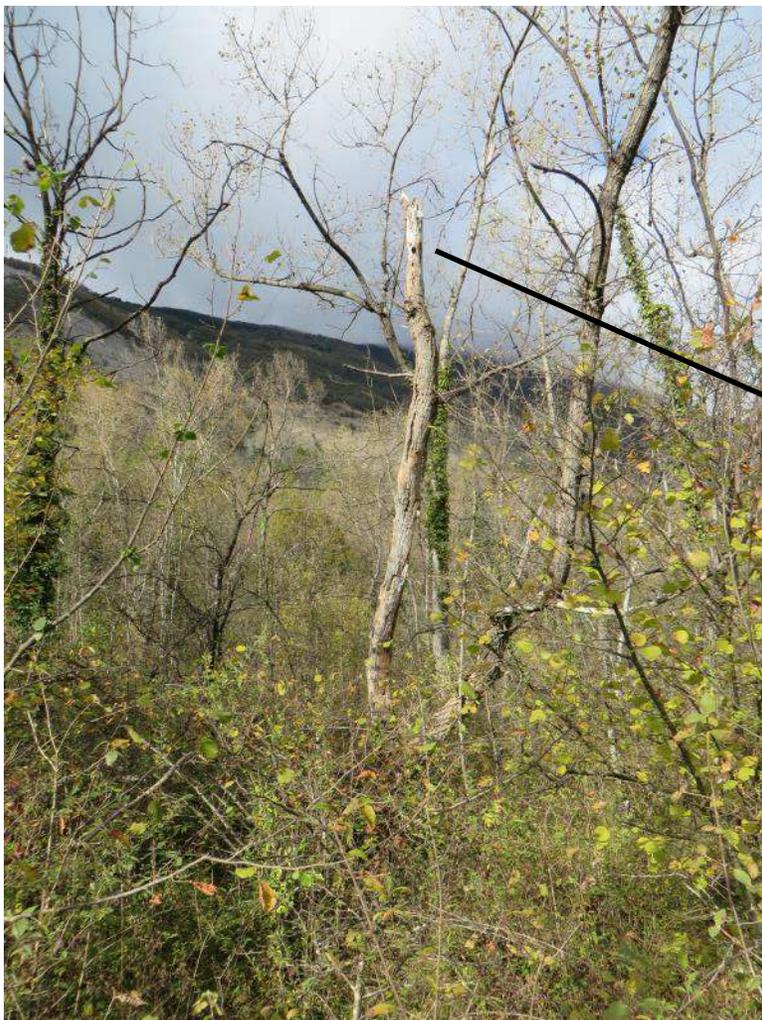


Syndicat Mixte
des Bassins
Hydrauliques
de l'Isère

- Contexte du projet
- Objectifs
- Etat des lieux
- Aménagements proposés
- **Impacts & mesures**
- Aspects réglementaires
- Calendrier prévisionnel
- Questions

ENVIRONNEMENT

PRINCIPALES MESURES ENVIRONNEMENTALES



*Exemple d'un arbre
mort à cavité à
conserver sur G3*



Syndicat Mixte
des Bassins
Hydrauliques
de l'Isère

➤ Contexte du projet

➤ Objectifs

➤ Etat des lieux

➤ Aménagements
proposés

➤ **Impacts & mesures**

➤ Aspects
réglementaires

➤ Calendrier
prévisionnel

➤ Questions

ENVIRONNEMENT

IMPACTS RESIDUELS ENVIRONNEMENTAUX (=prenant en compte les mesures)

Phase travaux :

- Destruction d'habitats sur emprises terrestres : emprises bras créés et défrichements localisés
- Destruction d'habitats sur lit mineur par redistribution des sédiments
- Dérangements faune
- Dégradations ponctuelles qualité de l'eau (MES)

Après travaux :

- Diversification des habitats aquatiques
- Limitation des effets de chasse sur la faune, en crue (diminution des vitesses, augmentation des abris)
- Rajeunissement des milieux terrestres, milieux pionniers favorisés (bancs de galets, saulaies arbustives)
- Ceci favorise la diversité animale et végétale des milieux annexes et pionniers
- Risque de développement des espèces invasives sur milieux pionniers (Buddleias, etc.). Suivi et entretien à prévoir.



Syndicat Mixte
des Bassins
Hydrauliques
de l'Isère

- Contexte du projet
- Objectifs
- Etat des lieux
- Aménagements proposés
- **Impacts & mesures**
- Aspects réglementaires
- Calendrier prévisionnel
- Questions

Aspects réglementaires



Syndicat Mixte
des Bassins
Hydrauliques
de l'Isère

- Contexte du projet
- Objectifs
- Etat des lieux
- Aménagements proposés
- **Impacts & mesures**
- Aspects réglementaires
- Calendrier prévisionnel
- Questions

DOSSIERS ENVIRONNEMENTAUX

Demande de Cas par Cas

Délais 35j : évaluation environnementale = étude d'impact, ou pas

Dossier Loi sur l'eau Autorisation

art. R214-1 Code de l'Environnement :

N°	INTITULE	CAS DU PROJET	REGIME DE POLICE DES EAUX
3.1.2.0	Installations, ouvrages, travaux ou activités conduisant à modifier le profil en long ou le profil en travers du lit mineur d'un cours d'eau, à l'exclusion de ceux visés à la rubrique 3.1.4.0 ou conduisant à la dérivation d'un cours d'eau : Sur une longueur de cours d'eau supérieure ou égale à 100 m (A). Sur une longueur de cours d'eau inférieure à 100 m (D). Le lit mineur d'un cours d'eau est l'espace recouvert par les eaux coulant à pleins bords avant débordement.	> 100 ml	Autorisation
3.1.4.0	Consolidation ou protection des berges, à l'exclusion des canaux artificiels, par des techniques autres que végétales vivantes : 1° Sur une longueur supérieure ou égale à 200 m (A) 2° Sur une longueur supérieure ou égale à 20 m mais inférieure à 200 m (D)	> 200 ml	Autorisation
3.1.5.0	Installations, ouvrages, travaux ou activités, dans le lit mineur d'un cours d'eau, étant de nature à détruire les frayères, les zones de croissance ou les zones d'alimentation de la faune piscicole, des crustacés et des batraciens ou dans le lit majeur d'un cours d'eau, étant de nature à détruire les frayères de brochet Destruction de plus de 200 m ² de frayères (A). Dans les autres cas (D).	> 200 m ²	Autorisation



Syndicat Mixte
des Bassins
Hydrauliques
de l'Isère

➤ Contexte du projet

➤ Objectifs

➤ Etat des lieux

➤ Aménagements
proposés

➤ **Impacts & mesures**

➤ Aspects
réglementaires

➤ Calendrier
prévisionnel

➤ Questions

DOSSIERS ENVIRONNEMENTAUX

Demande de dérogation habitats et espèces protégées : à priori NON

- Evitements par les mesures : évitement des milieux sensibles, calendrier travaux, etc.

Evaluation Natura 2000 : SIMPLIFIEE

Dossier de demande de défrichement : NON

- Pas de changement de vocation forestière mais rajeunissement des milieux, pas d'EBC
- Défrichements à l'automne-hiver 2020-21 hors cadre Autorisation (dossier DIG N°30201700201 juillet 2017)



Syndicat Mixte
des Bassins
Hydrauliques
de l'Isère

- Contexte du projet
- Objectifs
- Etat des lieux
- Aménagements proposés
- Impacts & mesures
- Aspects réglementaires
- **Calendrier prévisionnel**
- Questions

Calendrier prévisionnel



Syndicat Mixte
des Bassins
Hydrauliques
de l'Isère

➤ Contexte du projet

➤ Objectifs

➤ Etat des lieux

➤ Aménagements
proposés

➤ Impacts & mesures

➤ Aspects
réglementaires

➤ Calendrier
prévisionnel

➤ Questions

Phase étude :

- Phase concertation importante (Septembre-Octobre) : rencontre avec les élus et riverains (environ 55 propriétaires concernés)
 - 2 réunions publiques préconisées (à voir en fonction de la situation sanitaire)
- Phase DLE : 6-9 mois d'instruction du dossier d'autorisation
- Phase PRO : délai à adapter en fonction des secteurs prévus pour 2021,
- Phase ACT : 2 mois

Phase travaux :

- Phase préparation : 3 semaines



Syndicat Mixte
des Bassins
Hydrauliques
de l'Isère

➤ Contexte du projet

➤ Objectifs

➤ Etat des lieux

➤ Aménagements
proposés

➤ Impacts & mesures

➤ Aspects
réglementaires

➤ Calendrier
prévisionnel

➤ Questions

Pistes de réflexion:

Intervention en plusieurs tranches:

- Prix
- Foncier
- Gain PI/Ecologique
- Concertation

Proposition :

Tranche 1 : le secteur G1 et G2 (avantage sur le foncier et typologies de travaux simples)

Tranche 2 : secteur G5 (concertation avec la commune, volet communication)

Tranche 3 : le secteur G3 et G4 (faible enjeu, Gain PI modéré)

Adaptation du calendrier d'intervention

Période de défrichage : hors période mars – septembre = Anticiper cette typologie de travaux

- réalisation des travaux via l'AP portant DIG toujours en vigueur sur le secteur (à confirmer)
- Si accès cours d'eau = compléter avec formulaire 3.1.5.0

Ou

- réalisation des travaux sur Septembre-Octobre avec dérogation.



Syndicat Mixte
des Bassins
Hydrauliques
de l'Isère

- Contexte du projet
- Objectifs
- Etat des lieux
- Aménagements proposés
- Calendrier prévisionnel
- **Questions**

Questions





Syndicat Mixte
des Bassins
Hydrauliques
de l'Isère

Annexes



Syndicat Mixte
des Bassins
Hydrauliques
de l'Isère

Contexte du projet

Objectifs

Etat des lieux

Aménagements
proposés

Aspects
réglementaires

Calendrier
prévisionnel

Questions

HYDROLOGIE - HYDRAULIQUE

ESTIMATION DES DEBITS DE CRUE :

Localisation	Q ₂ (m ³ /s)	Q ₅ (m ³ /s)	Q ₁₀ CRUPEDIX (m ³ /s)	Q ₁₀₀ (m ³ /s)
Site G1 - La Jumenterie	28.6	38.1	47.7	135
Site G2 - Ancienne décharge communale	28.8	38.4	48	136
Site G3 et G4 – Aval pont des Saillants du Gua	34.2	45.6	57	161
Site G5 – Malissière	35.4	47.1	58.9	166

MODELISATION HYDRAULIQUE:

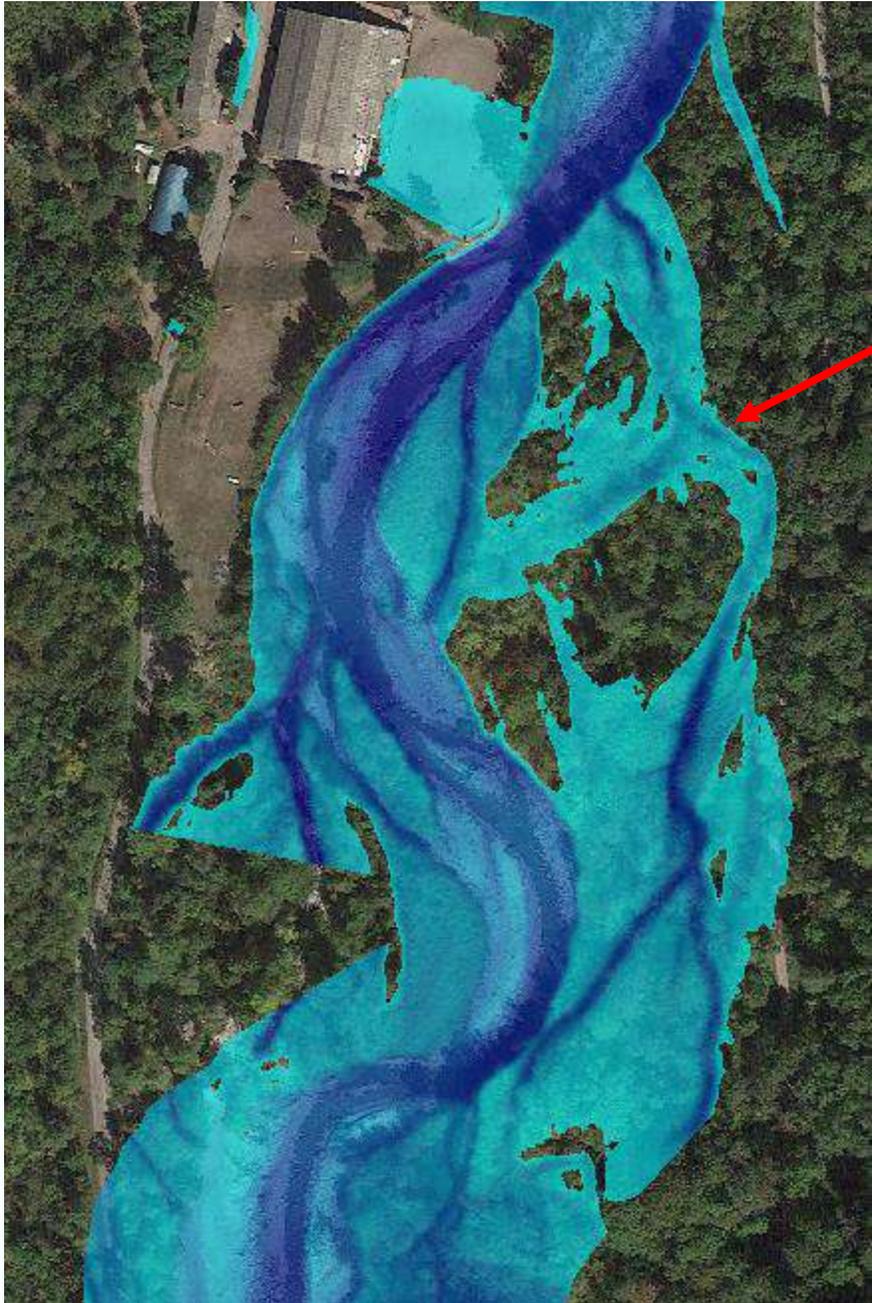
- Construction d'une modélisation hydraulique sur la base des données LIDAR et de la topographie terrestre disponible
- Simulation des crues pour permettre une meilleure compréhension de la dynamique des annexes alluviales.

DYNAMIQUE ALLUVIALE – Site G1



Syndicat Mixte
des Bassins
Hydrauliques
de l'Isère

- Contexte du projet
- Objectifs
- **Etat des lieux**
- Aménagements proposés
- Aspects réglementaires
- Calendrier prévisionnel
- Questions



**Trace des annexes en lit majeur droit
Mise en eau tardive uniquement
pour les fortes crues**

DYNAMIQUE ALLUVIALE – Site G2



Syndicat Mixte
des Bassins
Hydrauliques
de l'Isère

➤ Contexte du projet

➤ Objectifs

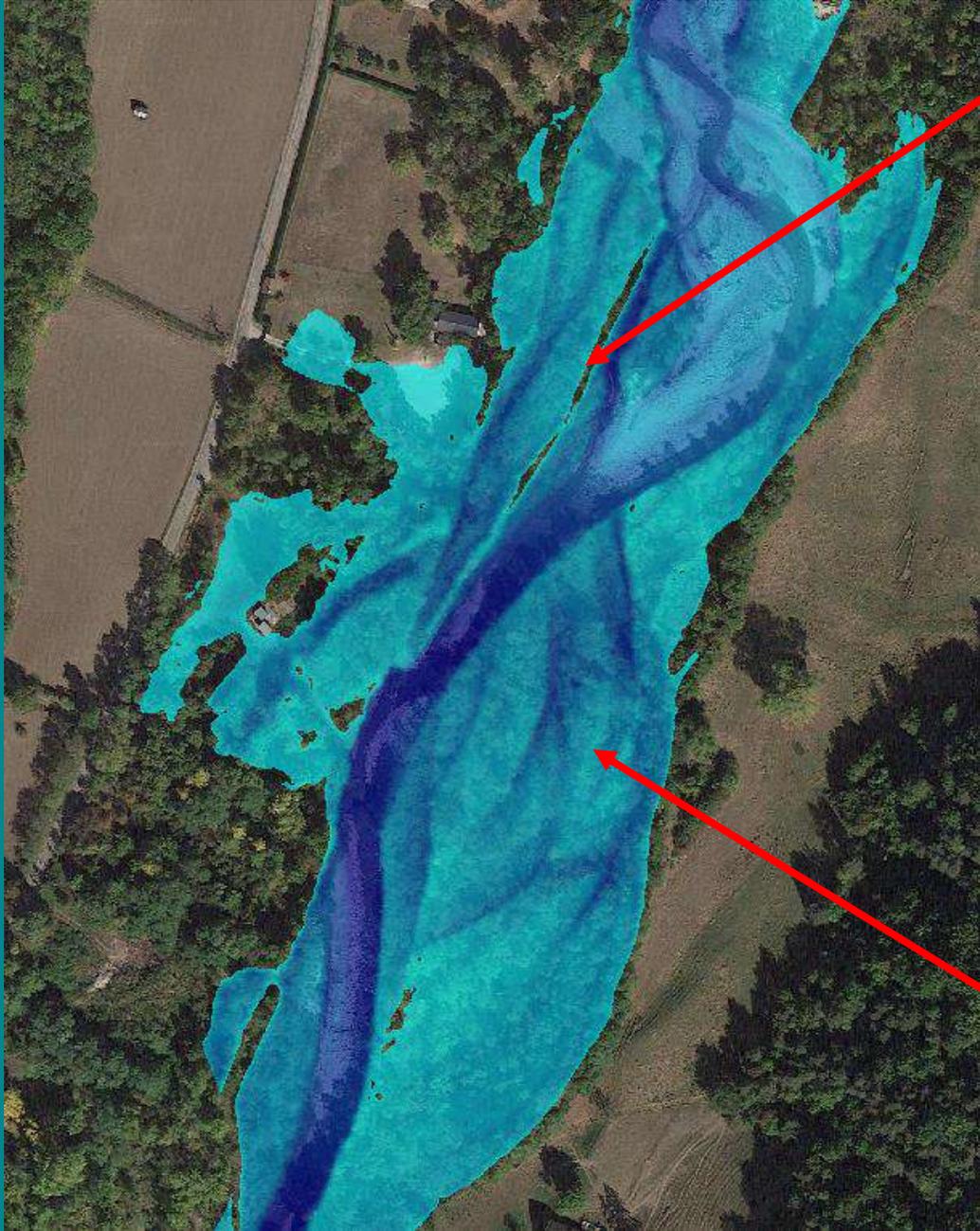
➤ **Etat des lieux**

➤ Aménagements
proposés

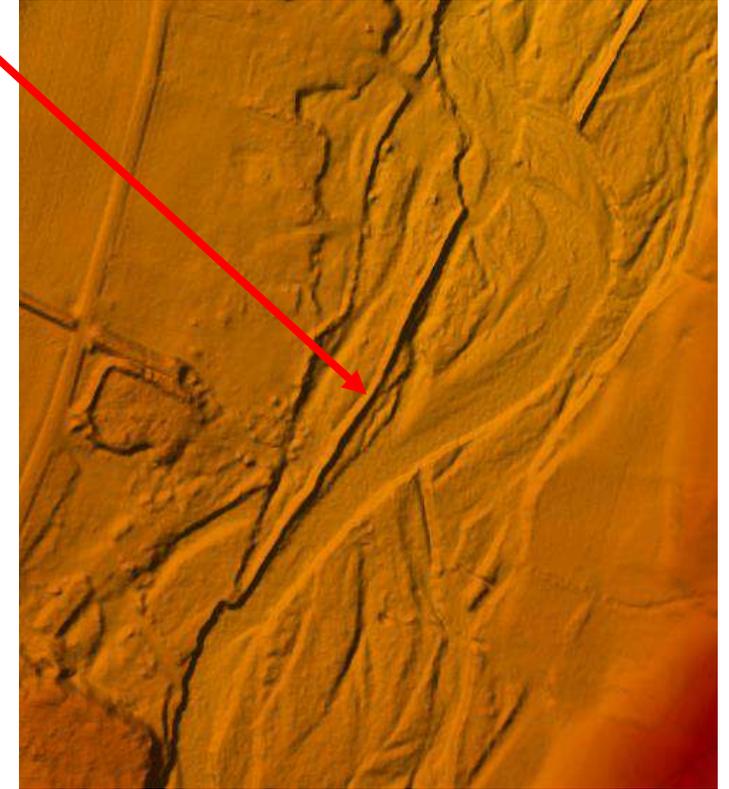
➤ Aspects
réglementaires

➤ Calendrier
prévisionnel

➤ Questions



**Merlon / digue protégeant l'ancienne
conduite Vicat**



Marqueurs des divagations du lit

DYNAMIQUE ALLUVIALE – Site G3



Syndicat Mixte
des Bassins
Hydrauliques
de l'Isère

➤ Contexte du projet

➤ Objectifs

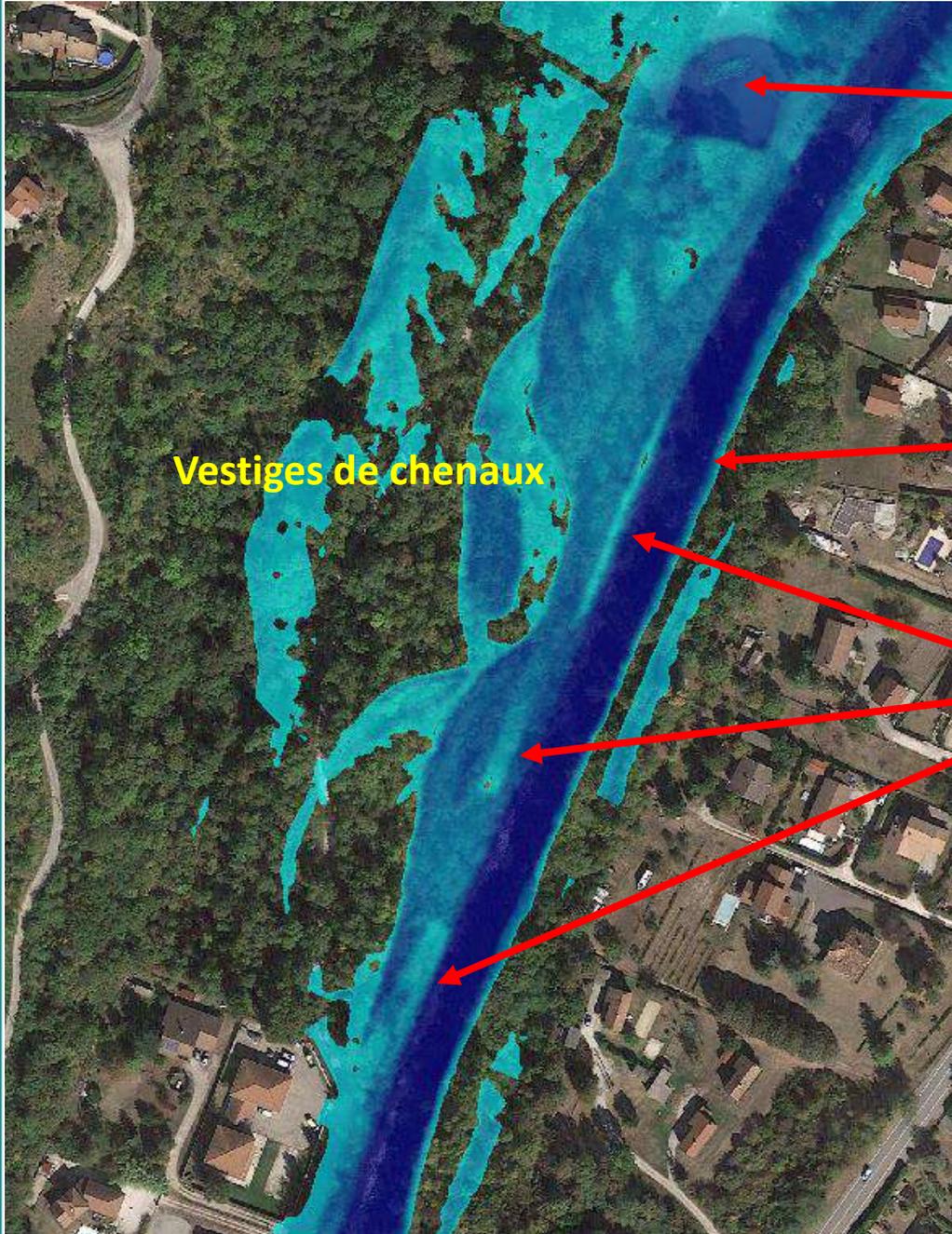
➤ **Etat des lieux**

➤ Aménagements
proposés

➤ Aspects
réglementaires

➤ Calendrier
prévisionnel

➤ Questions



Plan d'eau

G3

Absence de mobilité en rive droite

Diguettes

Vestiges de chenaux

DYNAMIQUE ALLUVIALE – Site G4



Syndicat Mixte
des Bassins
Hydrauliques
de l'Isère

Contexte du projet

Objectifs

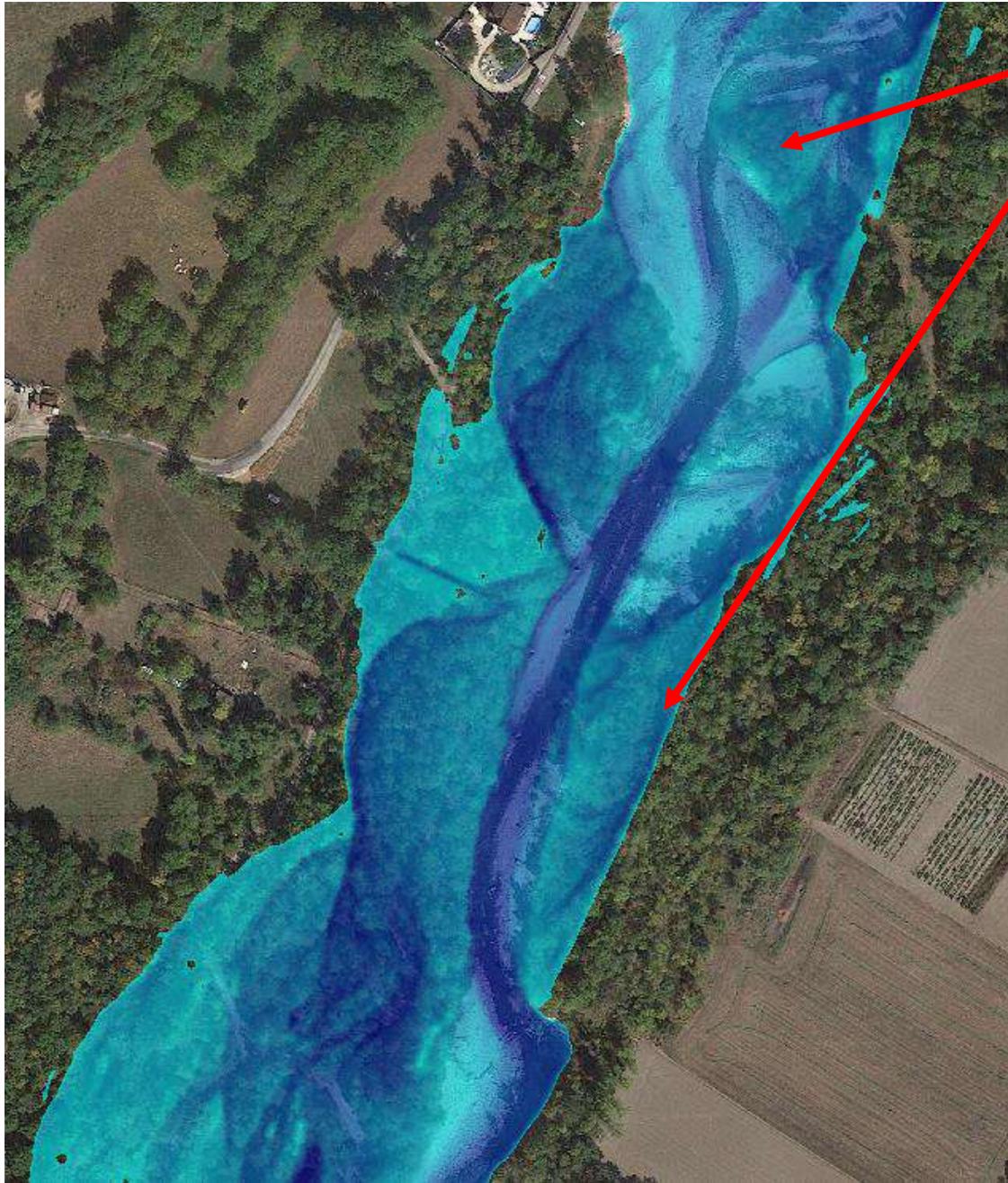
Etat des lieux

Aménagements
proposés

Aspects
réglementaires

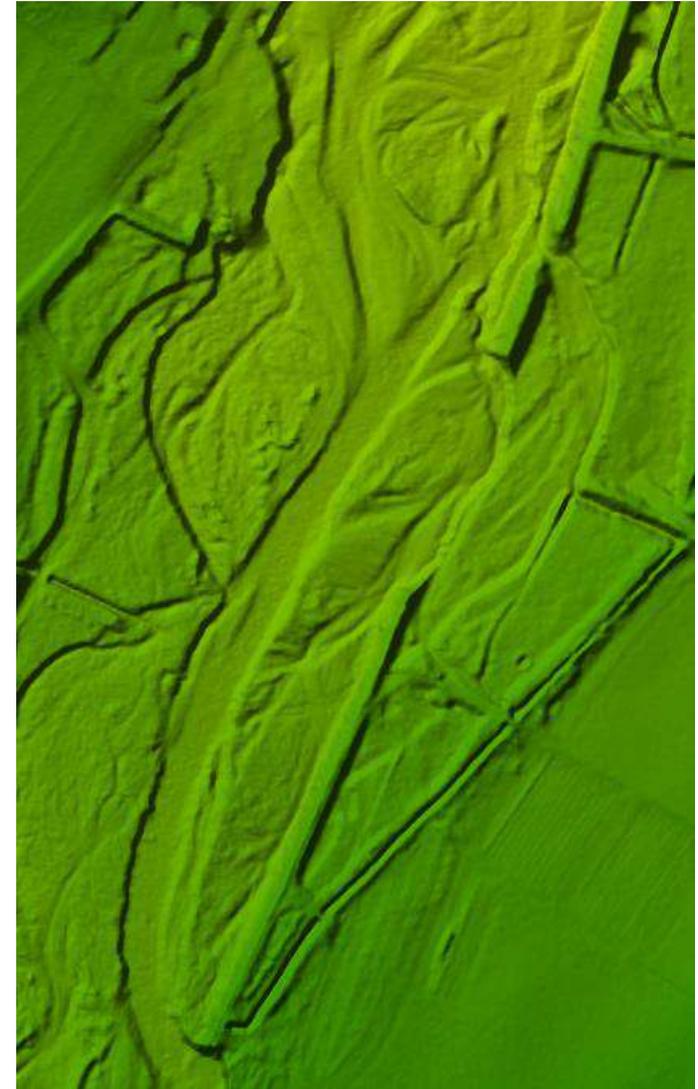
Calendrier
prévisionnel

Questions



Chenaux actifs

Digues partiellement effacées

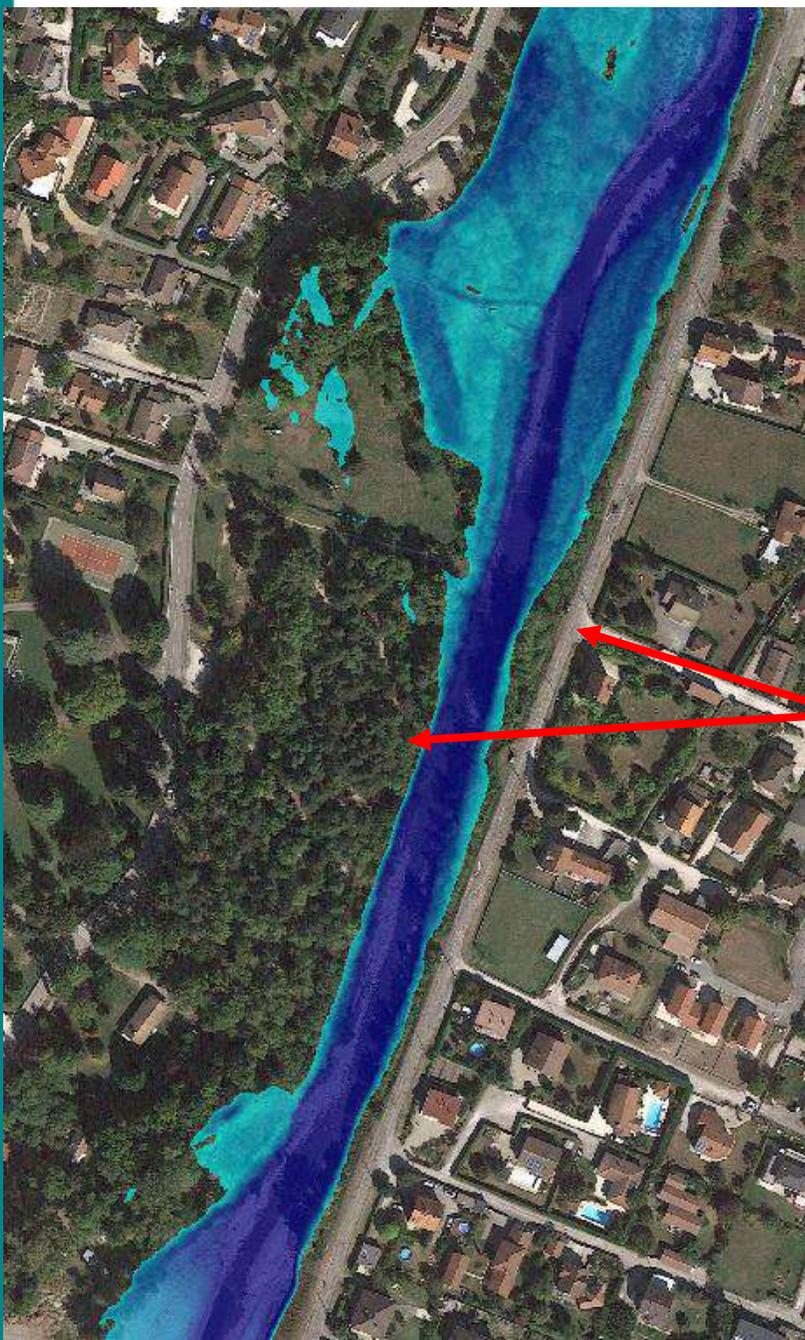


DYNAMIQUE ALLUVIALE – Site G5

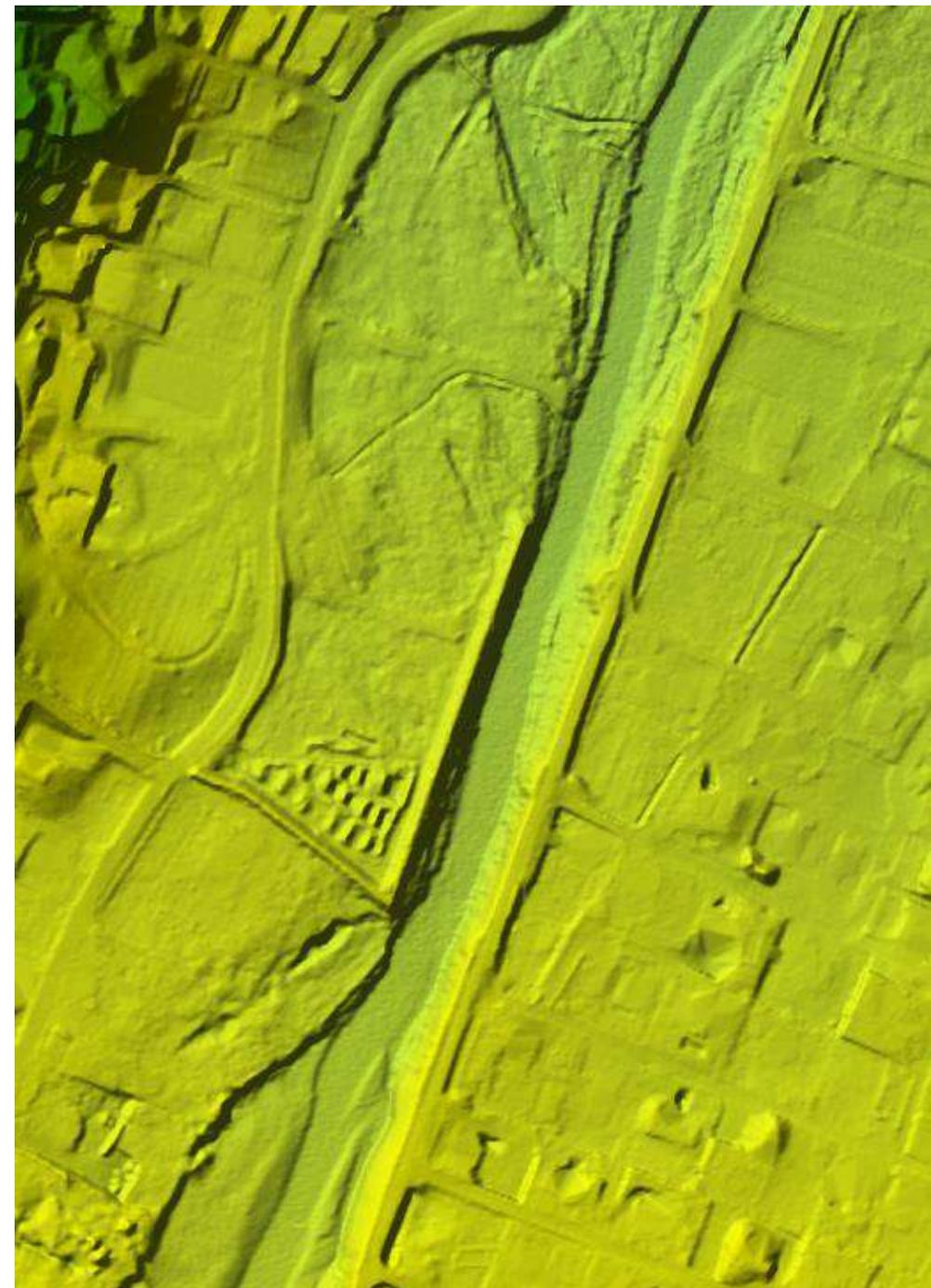


Syndicat Mixte
des Bassins
Hydrauliques
de l'Isère

- Contexte du projet
- Objectifs
- **Etat des lieux**
- Aménagements proposés
- Aspects réglementaires
- Calendrier prévisionnel
- Questions



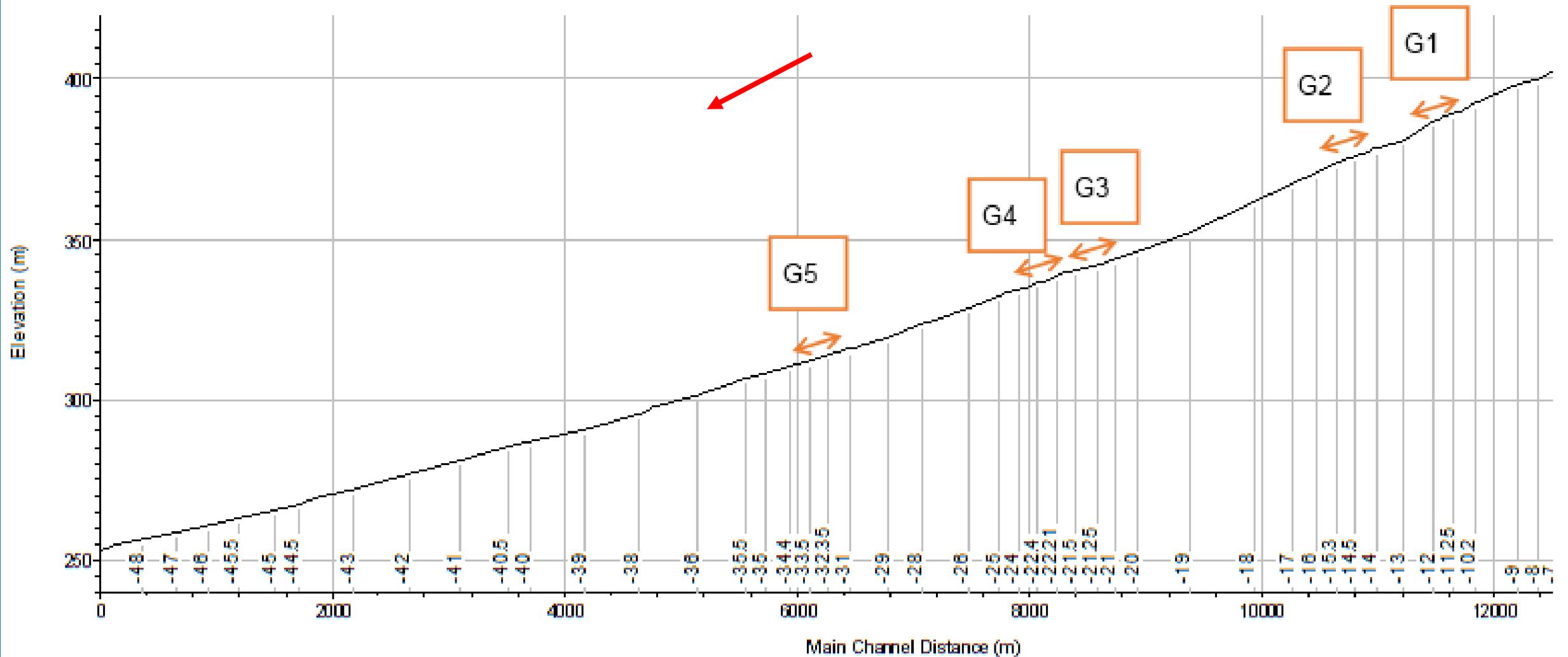
Digues



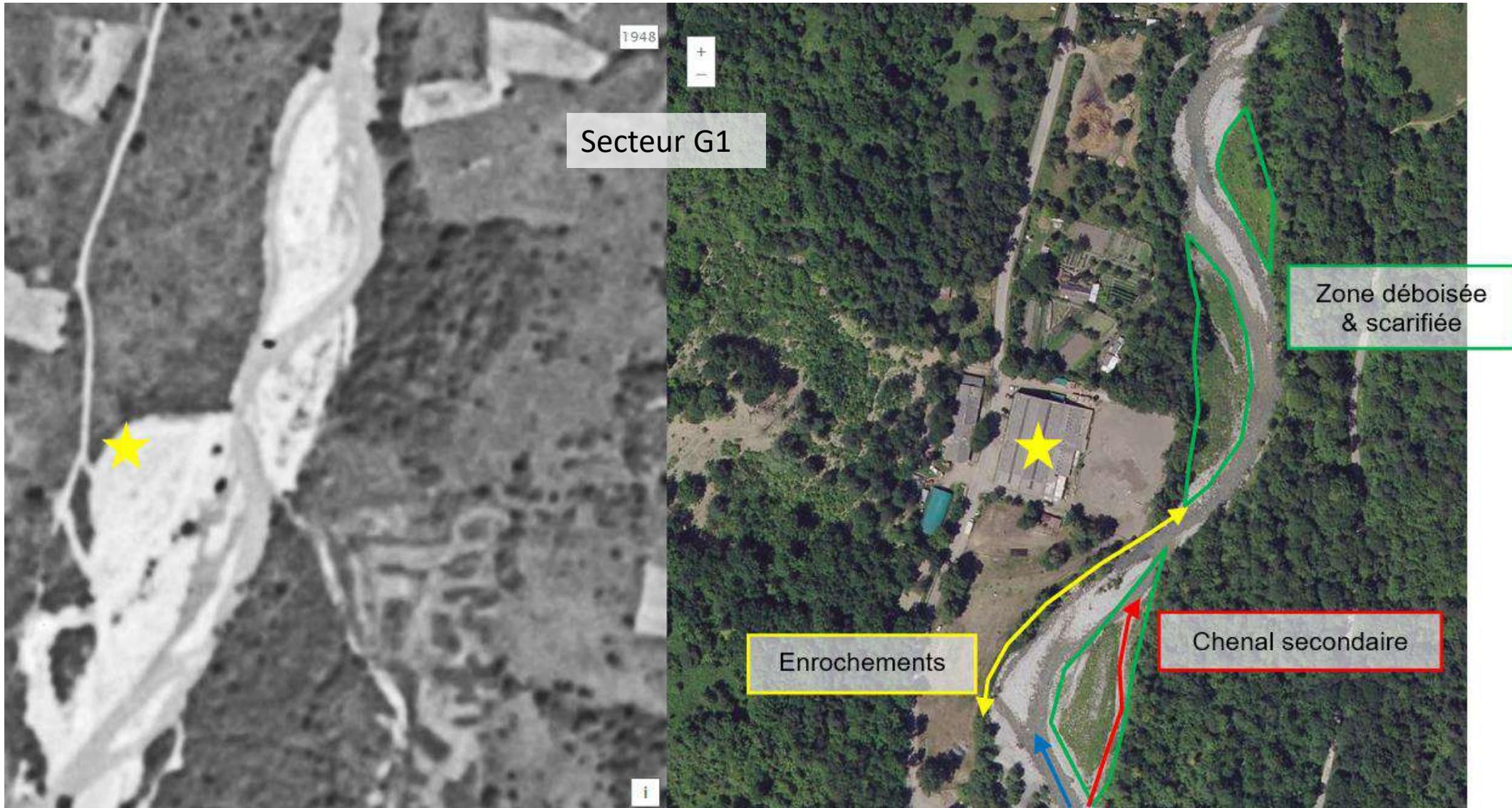


DYNAMIQUE ALLUVIALE – Profil en long

Pente variante entre 1.6% en amont et 1.2% en aval

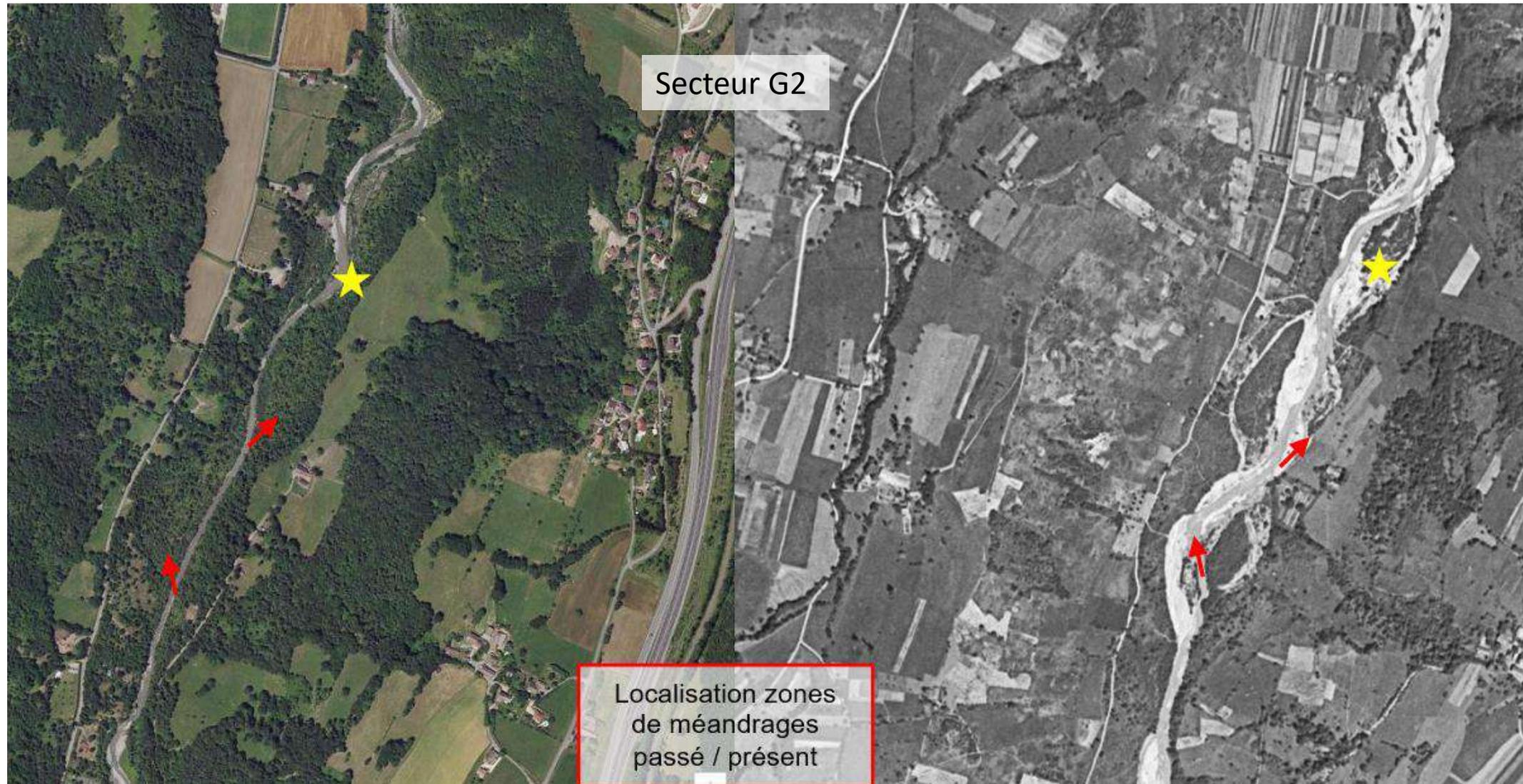


EVOLUTION HISTORIQUE



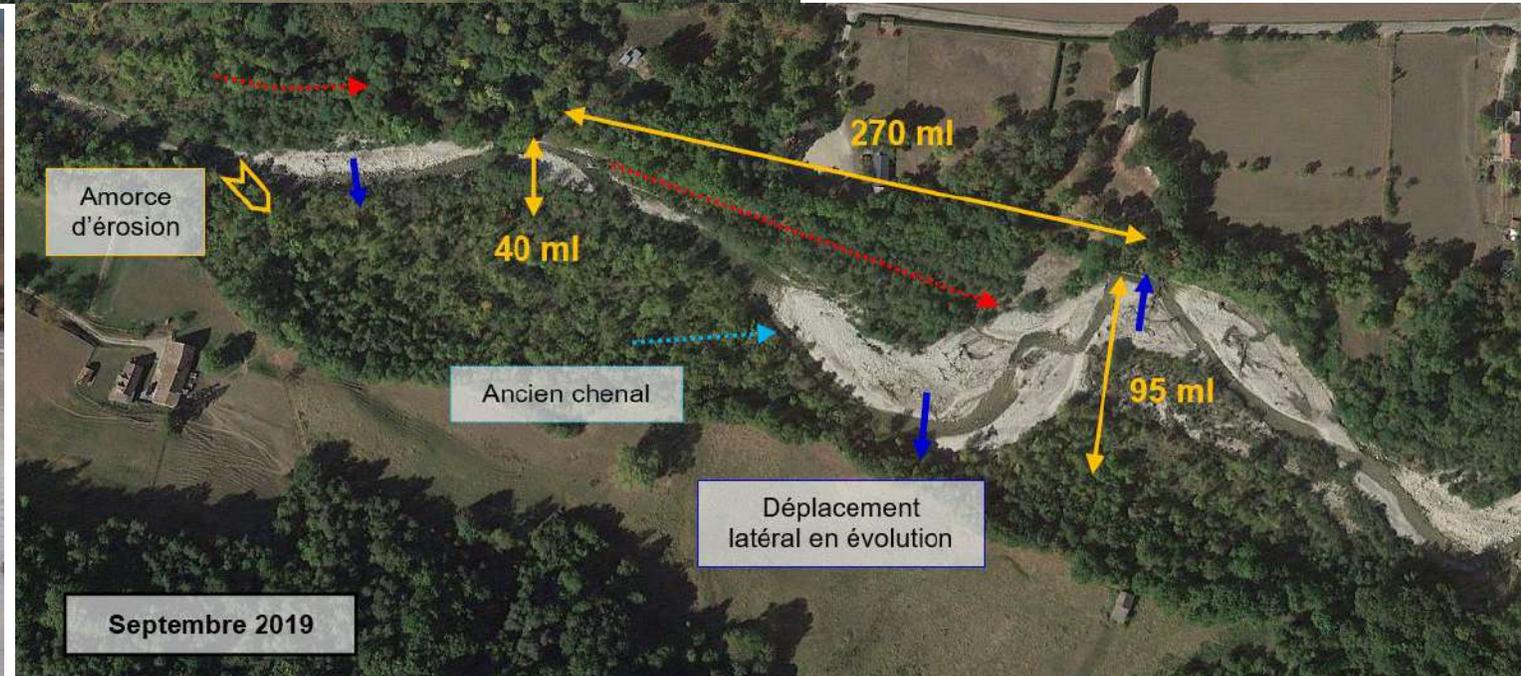
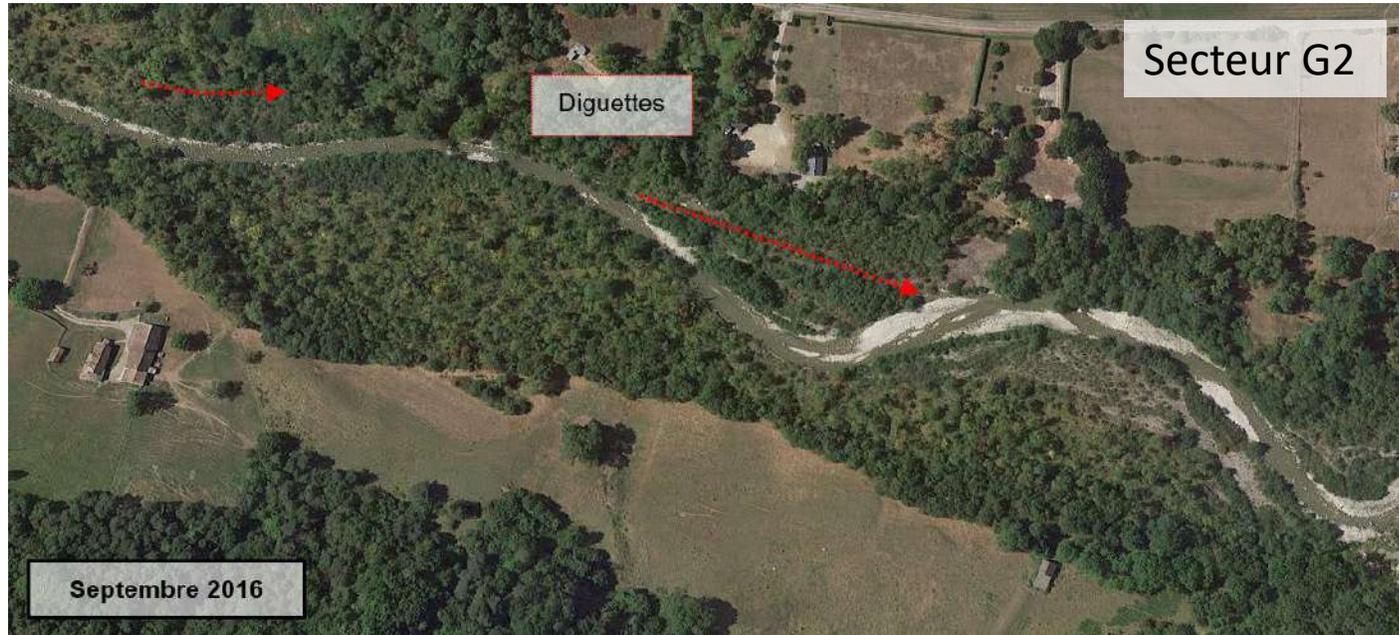
➤ Etat des lieux

EVOLUTION HISTORIQUE



➤ Etat des lieux

EVOLUTION HISTORIQUE



EVOLUTION HISTORIQUE

Secteur G3



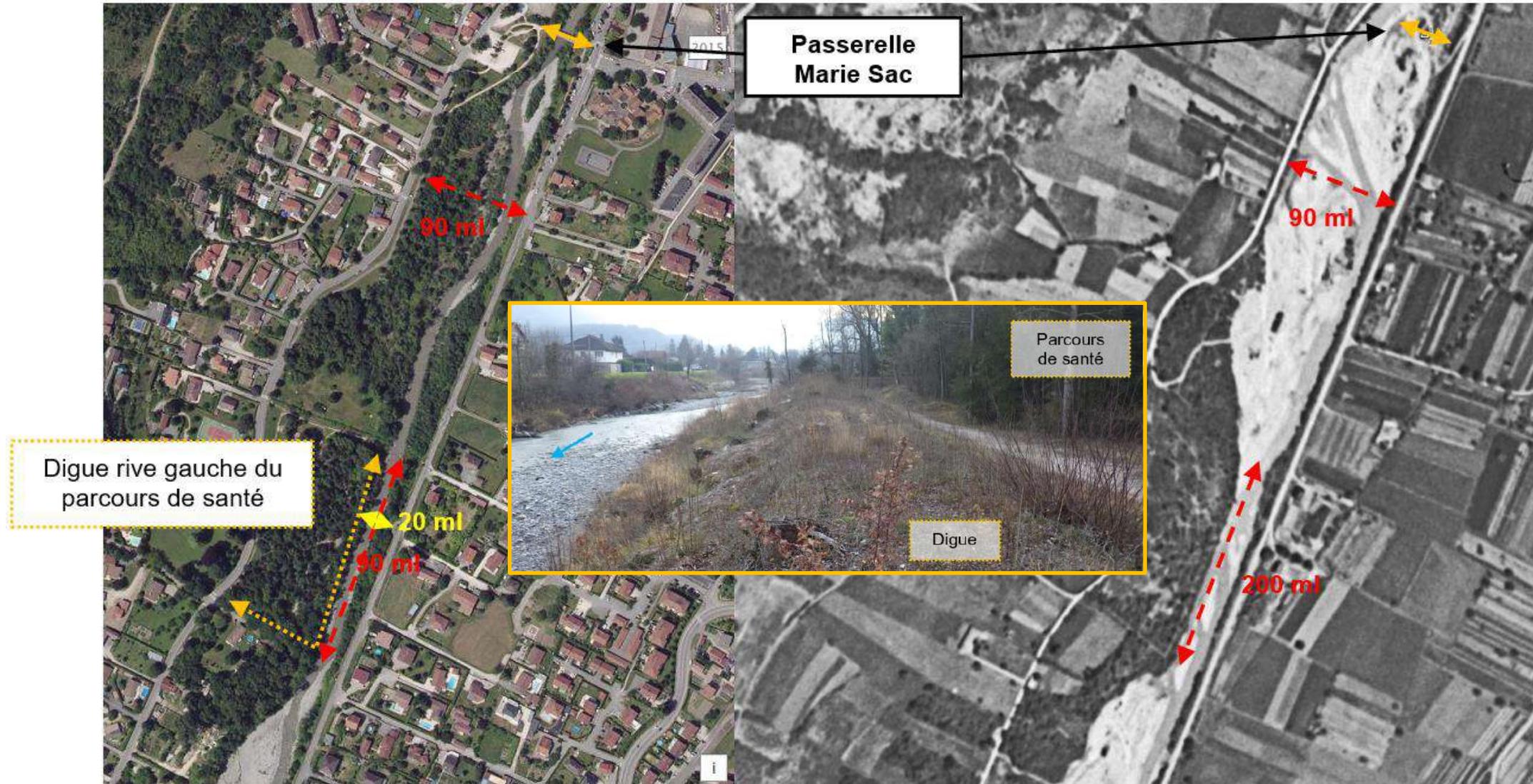
EVOLUTION HISTORIQUE

Secteur G4

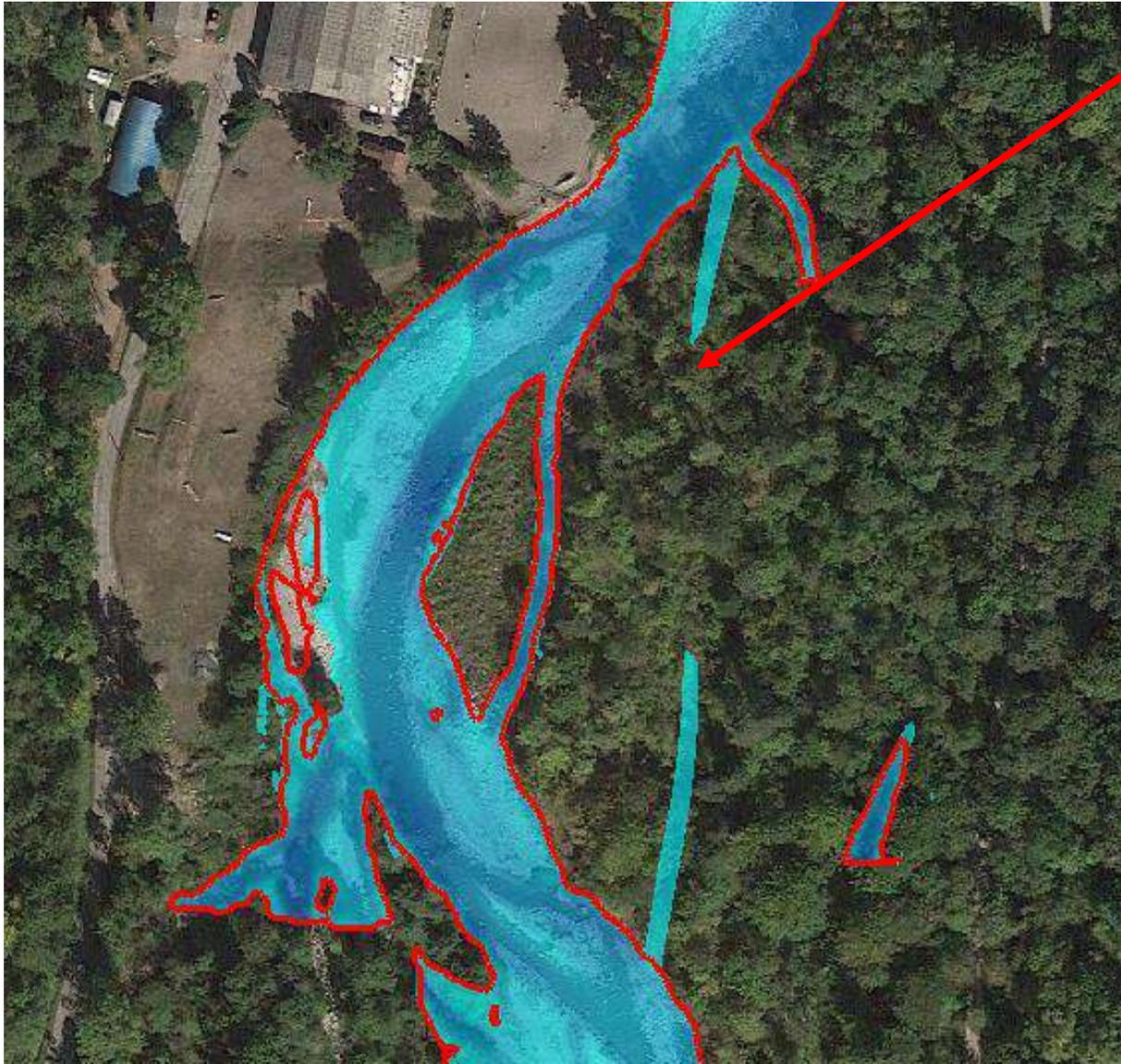


EVOLUTION HISTORIQUE

Secteur G5



IMPACT HYDRAULIQUE DES PROJETS D'AMENAGEMENT – Site G1



Mise en eau pour Q2

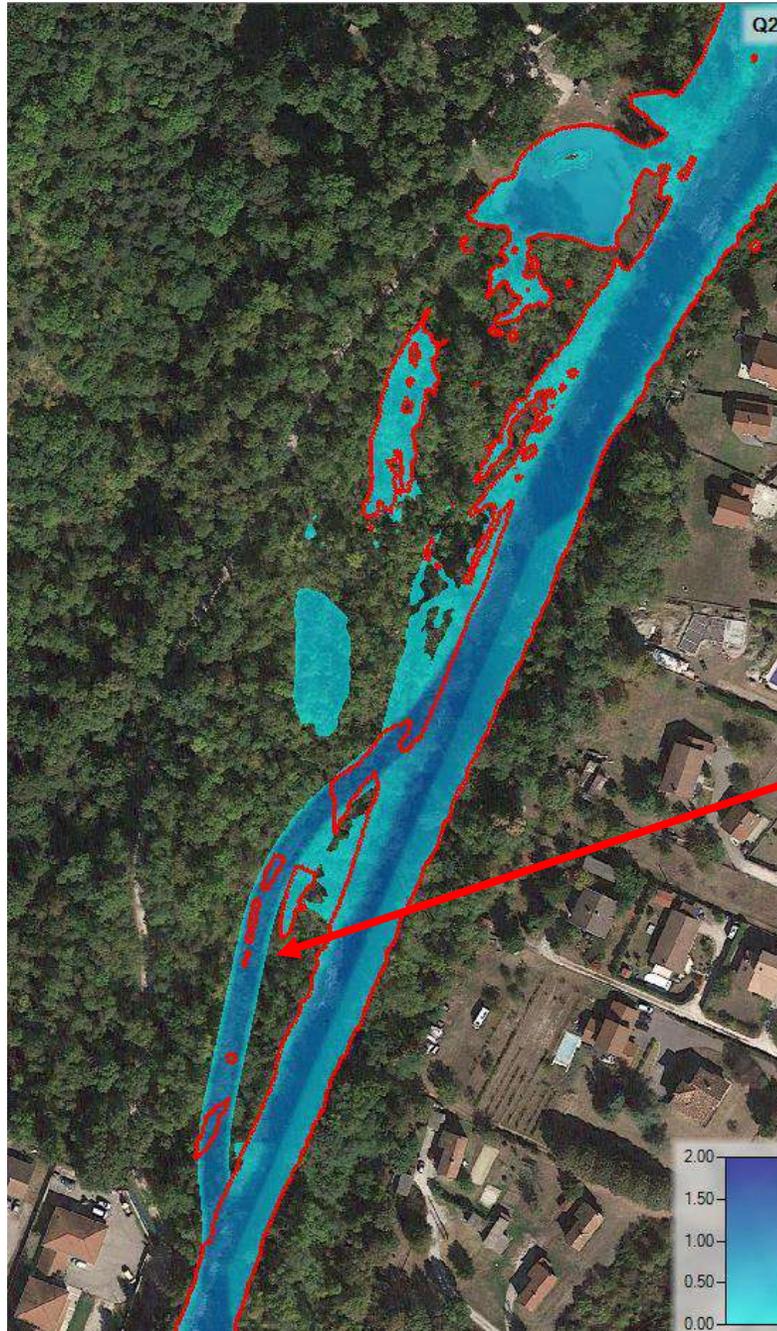
Léger abaissement des niveaux d'eau
en forte crue (Q100)

➤ Aspects
réglementaires

➤ Calendrier
prévisionnel

Ligne rouge : zone inondable actuelle
Dégradé de bleu : zone inondable projet

IMPACT HYDRAULIQUE DES PROJETS D'AMENAGEMENT – Site G3



Mise en eau pour Q2

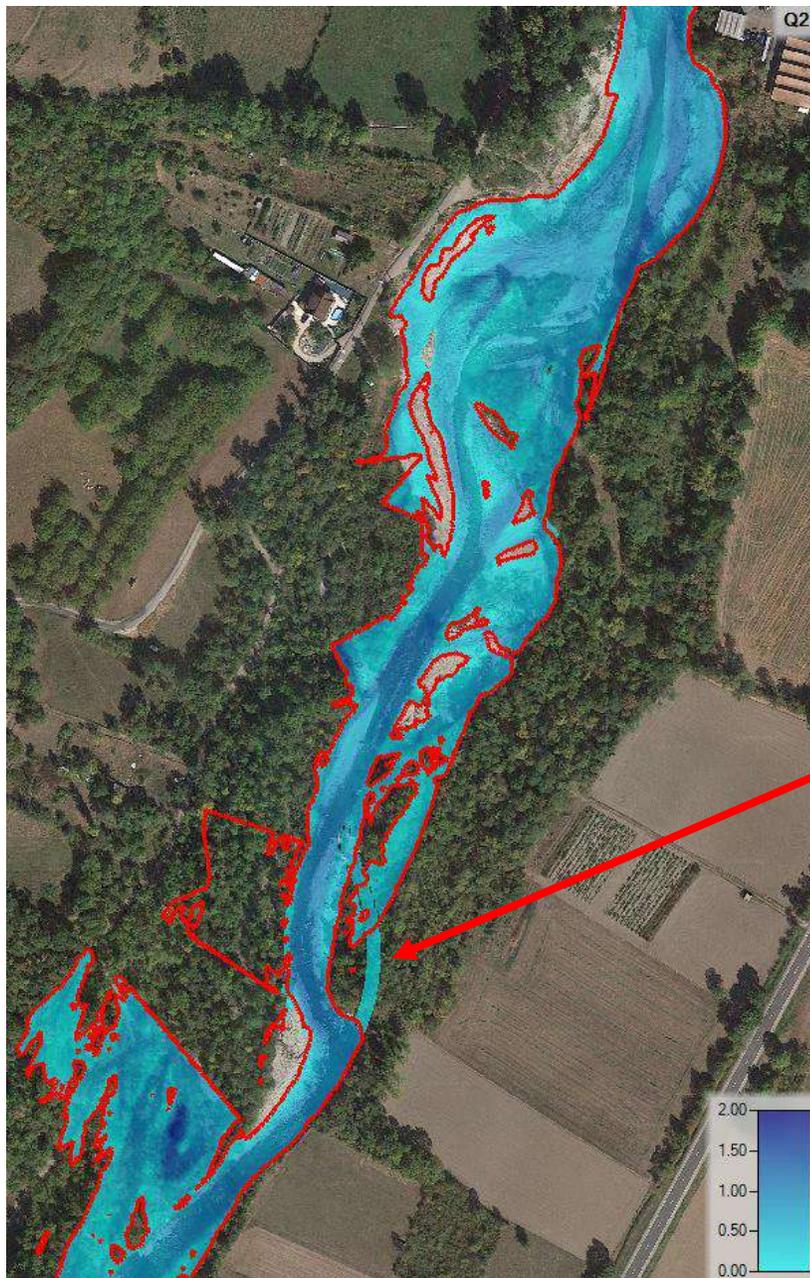
Léger abaissement des niveaux d'eau
en forte crue (Q100)

Ligne rouge : zone inondable actuelle
Dégradé de bleu : zone inondable projet

➤ Aspects réglementaires

➤ Calendrier prévisionnel

IMPACT HYDRAULIQUE DES PROJETS D'AMENAGEMENT – Site G4



Mise en eau pour Q2

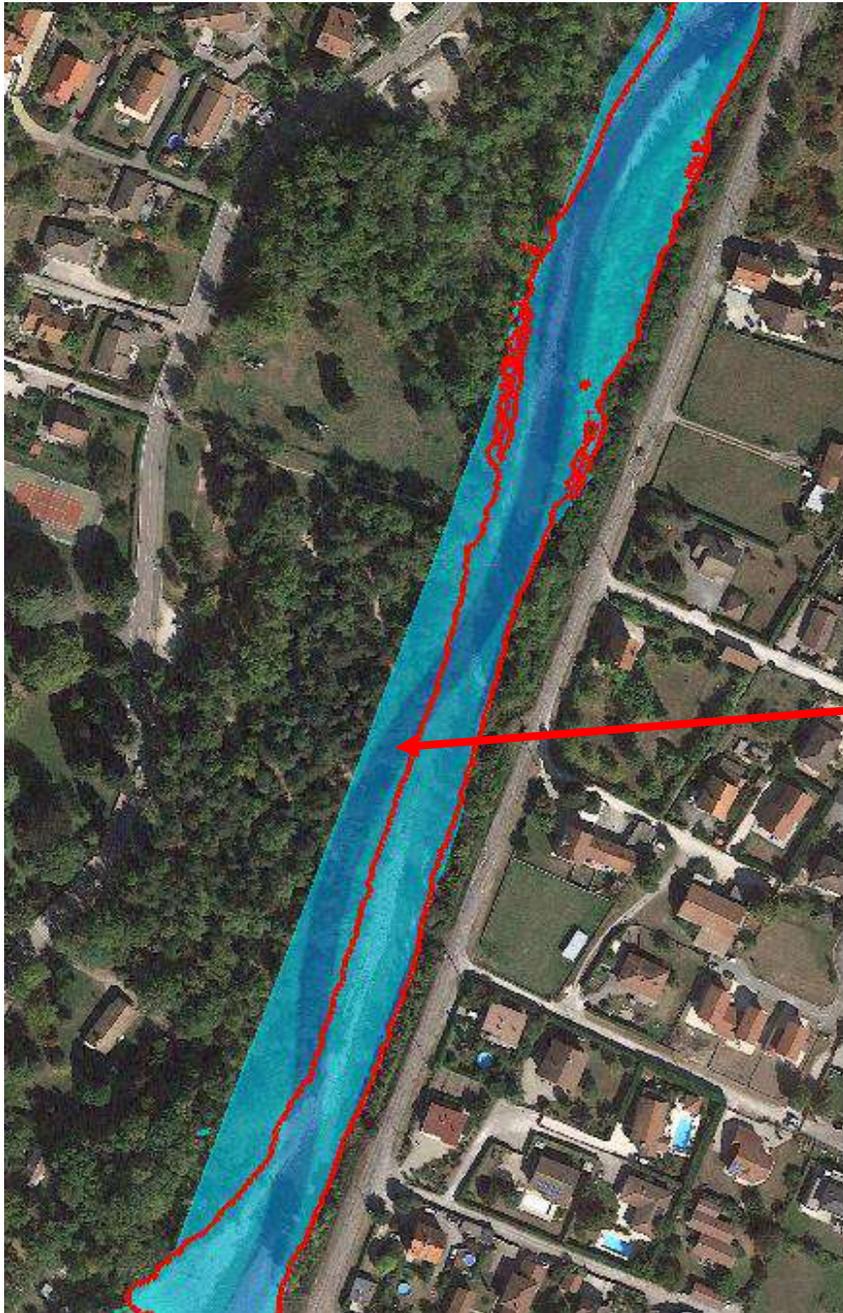
Léger abaissement des niveaux d'eau
en forte crue (Q100)

Ligne rouge : zone inondable actuelle
Dégradé de bleu : zone inondable projet

➤ Aspects
réglementaires

➤ Calendrier
prévisionnel

IMPACT HYDRAULIQUE DES PROJETS D'AMENAGEMENT – Site G5



Elargissement de l'espace alluviale
Ici pour Q2

Léger abaissement des niveaux d'eau
en forte crue (Q100)

Ligne rouge : zone inondable actuelle
Dégradé de bleu : zone inondable projet

➤ Aménagements
proposés

➤ Aspects
réglementaires